

CENVES

BULLETIN MUNICIPAL

2024

24^e ÉDITION



COMMUNE TOURISTIQUE DU HAUT-BEAUJOLAIS

SOMMAIRE

- 1 Le mot du maire
- 2 Les finances de notre commune
- 5 Les gîtes
- 7 Les travaux de la mairie
- 10 Tourisme et CCSB
- 13 Le restaurant Aux 4 Cenves coups
- 14 La Cabane à Pizz'
- 15 La Maison du Haut-Beaujolais
- 16 La bibliothèque
- 18 Les séances de cinéma
- 19 A Cenves
- 20 L'Atelier du potiron
- 21 La Cabriole
- 24 Le Poney club
- 26 Le Comité des fêtes
- 28 Le club Amitiés d'automne
- 30 Hommages à 3 personnalités
- 32 Villages en vie
- 33 Le Projet Éducatif du Territoire
- 34 Les nouveaux habitants
- 36 Le savoir-vivre en bon voisinage
- 38 La vie de l'école
- 43 Le Sou des écoles
- 45 Le Restaurant scolaire
- 46 Les pompiers du Fief
- 47 Les conscrits
- 50 Le vieux frêne
- 51 PLUi-H et ZAN
- 55 L'énergie verte du Haut-Beaujolais
- 56 Être maire en 2024
- 60 Les manifestations 2025
- 62 Infos et annonces
- 68 Formalités administratives

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Catherine Raymond, Joëlle Bourdaudhui, Élodie Beudet, Christine Doridon, Syvie Monnet-Boyat, Pierre-Yves Pellé-Boudon.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Naël DOUDET (Les Grosliers)
né le 2 juin 2024

Marius André Jean JAMBON (Les Luquets)
né le 8 septembre 2024

Vitali MOREAU (L'Oiseau)
né le 11 septembre 2024

Milo Bérangère Solange MAZZOLINI ROTIVAL (Les Luquets)
née le 21 septembre 2024

Timéo JAMBON (Vieux Château)
né le 1^{er} décembre 2024

MARIAGES

Caroline JUILLARD & Jérémy Antonin René LAISNÉ
le 15 juin 2024

Charlotte Clémentine Joséphine CONNAULT
& Théo Max GOUIN-PELLETAN
le 20 juin 2024

Julie Émilie HADI & Charles THILLARDON
le 3 août 2024

DÉCÈS

Martial Norbert DUBAUX
le 8 août 2024

André Noël LACHARME
le 25 août 2024

André Roger SANGOUARD
le 25 septembre 2024

Christian ACCARY
le 22 novembre 2024

Jacques Marcel BESSON
le 23 novembre 2024

Impression numérique : 400 exemplaires
DG PROMO 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 66 51 51

■ LE MOT du Maire

Un vent d'optimisme pour notre commune

« *Le pessimiste se plaint du vent ; l'optimiste se dit que le temps va changer ; le réaliste ajuste les voiles.* » William Arthur Ward

Les nouvelles ne sont pas toujours faciles à entendre et les médias nous le rappellent constamment. Mais, même dans ces moments difficiles, il est possible de trouver des raisons d'espérer et de se réjouir. Dans ce bulletin, nous souhaitons insuffler un peu de cette énergie positive qui nous manque parfois, en mettant en avant des projets concrets et des initiatives locales qui font vraiment la différence.

La bonne nouvelle, c'est que notre commune est en mouvement ! Les projets avancent, de nouvelles familles arrivent et, avec elles, de nouveaux talents et entrepreneurs. Nous accueillons, entre autres, un restaurant prometteur et un cabinet de médecine douce qui enrichissent déjà notre paysage local. Ces initiatives ne sont pas seulement un atout économique ; elles sont le signe d'une communauté vivante et dynamique.

La chorale locale, toujours aussi rayonnante, continue de répandre sa belle énergie au sein de la commune, et nos sentiers de randonnée, prisés des promeneurs, vont être mis à l'honneur par le département. De quoi renforcer encore notre identité et attirer ceux qui souhaitent profiter de la nature tout en soutenant les initiatives locales.

Nos bénévoles, que ce soit à titre individuel ou à travers leurs associations, sont toujours présents. Leur dévouement et leur engagement permettent de maintenir cette cohésion qui nous est chère. Et



n'oublions pas le travail constant de notre personnel municipal, qui reste à l'écoute de vos besoins et met tout en œuvre pour que notre quotidien se déroule dans les meilleures conditions possible.

Certes, la gestion des projets intercommunaux (comme le PLUi-H, l'eau et l'assainissement) n'est pas simple et nécessite des compromis. Mais à chaque étape, des consensus sont trouvés, preuve de la volonté de faire avancer les choses ensemble.

Comme dans toute collectivité, il y a des petits défis à relever au quotidien. Mais, avec de la bonne volonté et des solutions adaptées, tout finit par s'arranger. Après tout, chaque petit pas fait vers l'amélioration est un pas vers un avenir plus serein.

Nous vous invitons à découvrir, dans les pages qui suivent, ces articles qui, nous l'espérons, vous inspireront et vous redonneront l'envie de participer activement à la vie de notre commune. Ensemble, nous ajustons les voiles pour avancer vers un avenir encore plus lumineux.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon



LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

Rappel de quelques règles de gestion à retenir dans le cadre d'un budget communal :

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

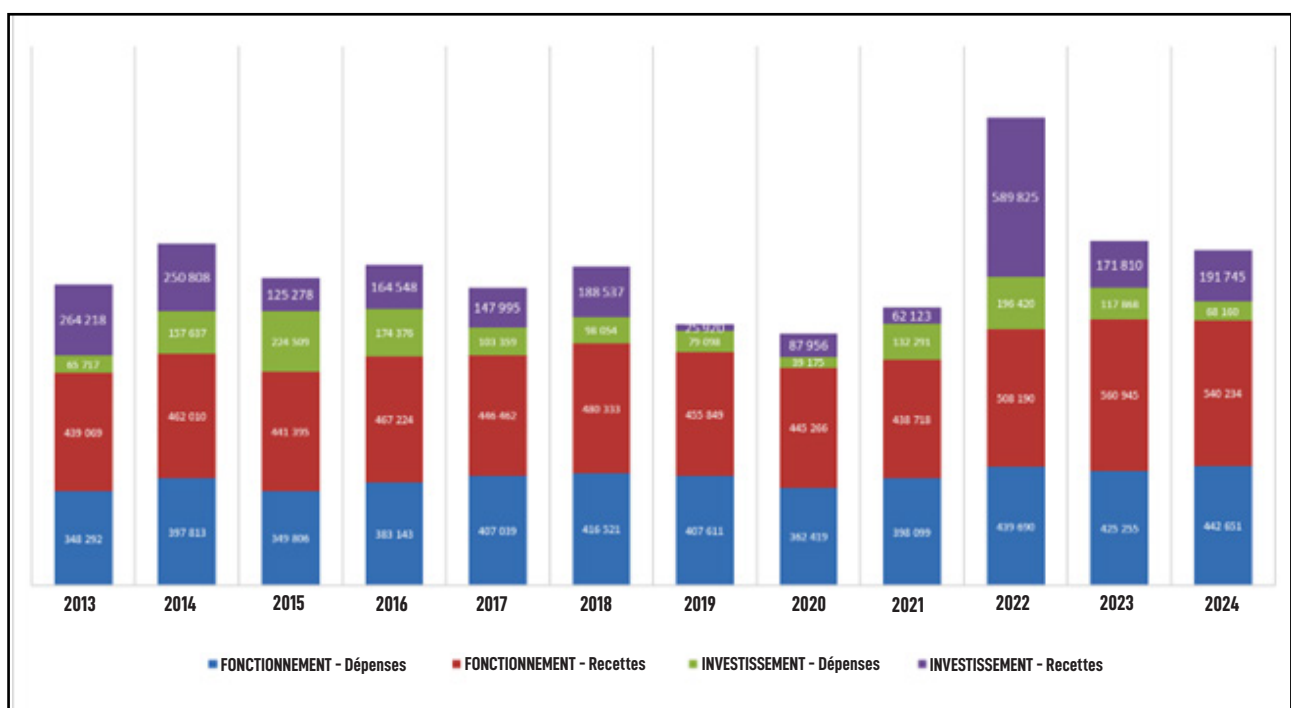
- Recettes moins dépenses doit toujours être positif (épargne brute)
- Pas possible de recourir à l'emprunt pour équilibrer les comptes
- Si la différence entre montant des recettes moins le montant des dépenses est négatif alors arrêt de toutes les dépenses
- La différence positive entre les recettes et les dépenses doit servir à financer à minima
 - Le capital de la dette de la section de dépense du budget d'investissement
 - Les intérêts d'emprunt de la dépense de fonctionnement
- L'excédent peut alimenter l'investissement, mais peut aussi rester au fonctionnement en fonction des circonstances (instabilité, crise) voire une prévoyance d'augmentation de dépenses de fonctionnement
- Possibilité dans l'année de transférer de l'excédent de fonctionnement vers l'investissement.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

- Recettes moins dépenses peut être négatif
- L'emprunt est possible pour couvrir une dépense d'investissement
- Il est alimenté en partie ou pas par l'excédent du budget de fonctionnement
- Impossible d'alimenter le budget de fonctionnement par le budget d'investissement sauf quelques cas dérogatoires.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Nous maintenons nos dépenses à caractère général même si nous avons un peu augmenté nos dépenses concernant la maintenance des bâtiments et un peu la voirie tandis que les recettes ont été amoindries (diminution des revenus locatifs et des revenus État, Département...)

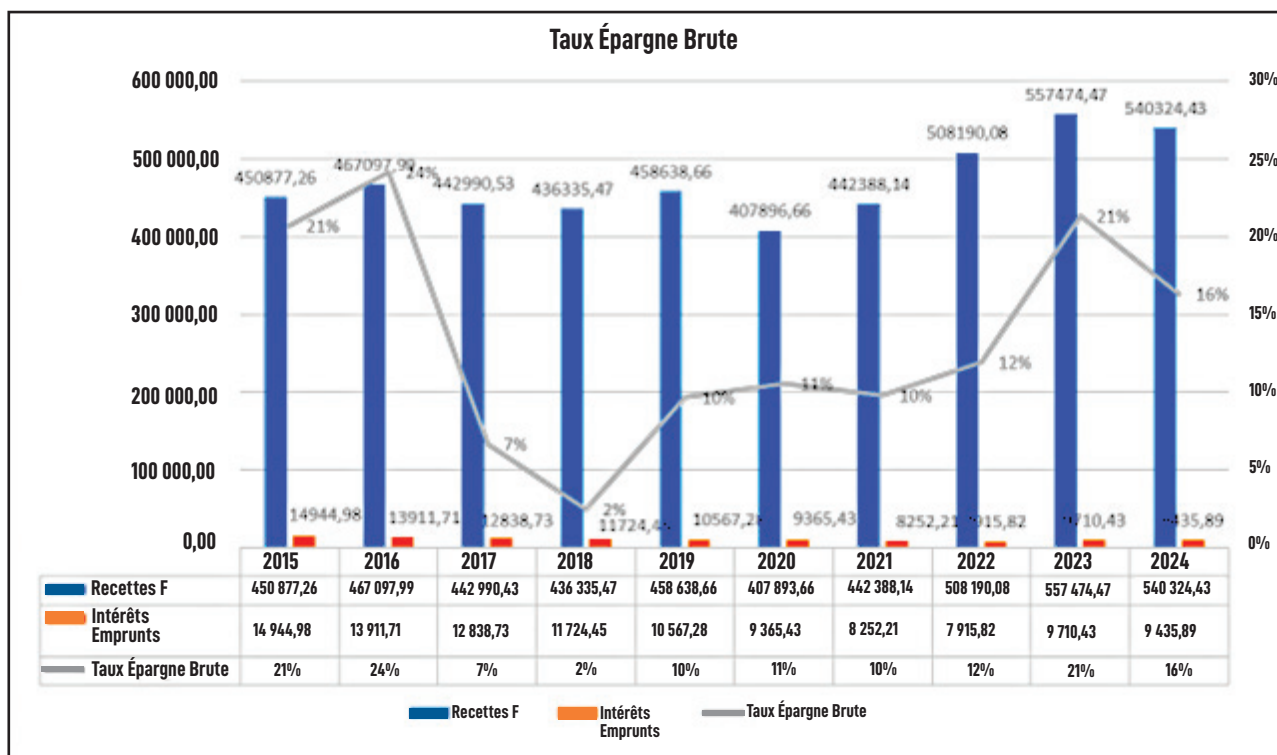


Il est recommandé pour les collectivités locales que la masse salariale soit de l'ordre de 40%. C'est un objectif que nous nous étions fixé pour 2024 et que nous avons atteint étant aujourd'hui à 37% et ce alors que nous avons dû embaucher du personnel nouveau temporairement pour remplacer des agents absents que nous continuons à payer, mais dont la majeure partie du salaire nous est remboursé par diverses assurances. Comme dans les entreprises privées, les agents ont maintenant des objectifs à atteindre qui sont valorisés par des primes d'objectifs.



LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Le taux d'épargne brute, qui correspond à nos économies (la différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement), est l'un des premiers taux que regarde le banquier avant de vous prêter de l'argent. Nous avons eu une période difficile pendant quelques années, mais l'explication donnée ci-avant nous permet de garder un cap autour de 15%, tant que les recettes resteront stables afin de maintenir notre capacité de désendettement (voir chapitre suivant).



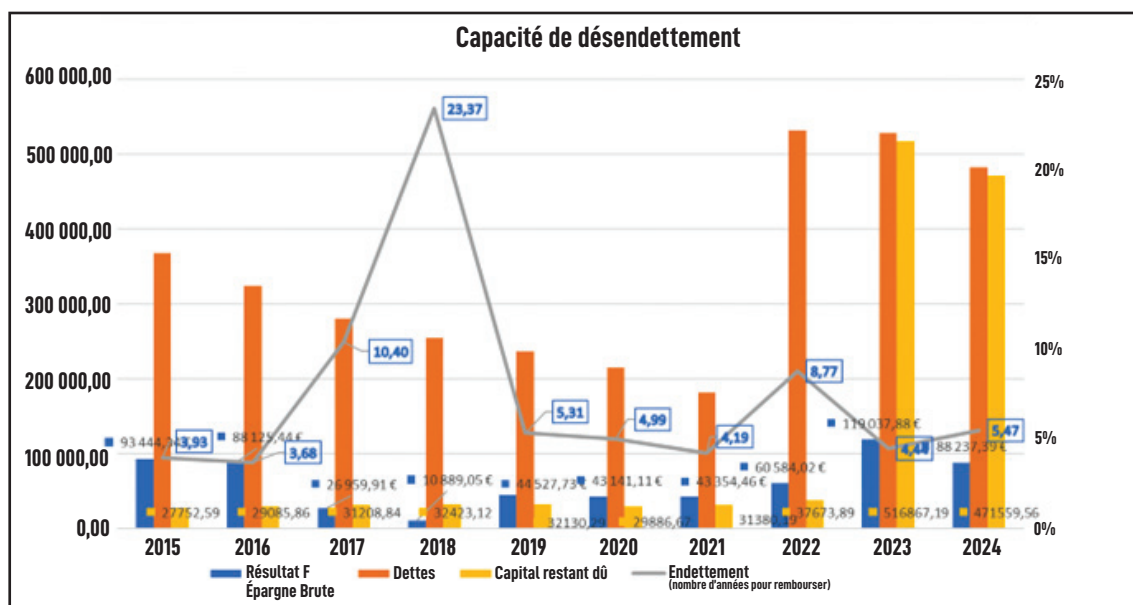
LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement est le nombre d'années qu'il faudra à l'année T pour rembourser la dette.

Pour nous désendetter, il nous faut épargner. Cette épargne dite brute est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Il faut donc trouver un juste équilibre dans la maîtrise des dépenses tout en continuant à entretenir nos bâtiments correctement.

On voit bien qu'en fonction de l'épargne brute, la durée de remboursement peut varier considérablement d'une année sur l'autre.

La capacité d'endettement est correcte si la durée de désendettement se situe entre 5 et 7 ans et devient critique au-delà de 10 ans.



LES INVESTISSEMENTS

En prenant en compte les subventions reçues et en cours, ainsi que l'emprunt, le tableau ci-dessous vous permet de voir le montant que nous pouvons allouer à la rénovation énergétique des bâtiments.

Trésorerie 2024	773 233,00 €
Emprunt 530 000 € déjà versé en 2022	
DSIL	263 717,00 €
Fonds Verts	173 225,00 €
CCSB	149 361,00 €
Département 90 000 € versé en 2023	
Région	40 000 €
Fond Chêne	30 000 €
TOTAL	1 357 655,19 €
Marge sécuritaire dépenses de Fonctionnement	- 400 000,00 €
DÉPENSES POSSIBLES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 2025 TTC	957 655,19 €

ACTIVITÉ DES GÎTES COMMUNAUX EN 2024

Notre village de Cenves est géographiquement très bien situé. Nos gîtes sont un bon compromis pour toutes les familles ou les groupes d'amis qui veulent se retrouver et partager de bons moments ensemble (68 couchages au total).

Ils viennent des quatre coins de la France, le temps d'un week-end ou plus. Ils apprécient nos beaux paysages, le cadre de vie et repartent de Cenves avec d'agréables souvenirs en tête. J'ai plaisir à rencontrer toutes ces personnes qui viennent d'horizons différents et quelques fois à devenir leur complice pour organiser en secret un événement surprise pour une ou plusieurs personnes chères à leur cœur et à partager leur joie.



Ceux qui connaissent déjà les gîtes seront contents d'apprendre que d'importants travaux sont prévus cette année dans le grand gîte grâce aux subventions de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté des communes.

Des travaux de rénovations énergétiques (isolation extérieure, volets, fenêtres, chauffages...) et de rafraîchissement à l'intérieur sont au programme pour le gîte de 40 couchages. La salle des fêtes entamera également la rénovation tant attendue par nos locataires !

Tous ces travaux débuteront mi-juillet 2025 et devraient s'achever mi-avril 2026.

Si vous avez un événement à organiser, réservez dès maintenant, car les places sont comptées pour ces deux années à venir.

Comme chaque année, je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur disponibilité lors des astreintes au moment des locations. Merci à Gérard Larochette pour tous les dépannages effectués dans les gîtes et les locaux de la commune et également à Denis Buna pour le bon suivi dans les gîtes.

Bienvenue à Cécile, agent d'entretien, qui remplace Julie Renaud et qui s'adapte bien au planning des locations et aux conditions.

■ Joëlle Bourdaudhui

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Madame Joëlle Bourdaudhui

Téléphone 04 74 04 67 15 – du lundi au vendredi de 8h à 12h

Courriel : gitesdesejour@cenves.org

Mairie de Cenves 4, rue de la Madone Le Bourg 69840 CENVES



TARIFS DES HERBERGEMENTS DE LA COMMUNE

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09				HIVER du 01/10 au 30/04					
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	7 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	7 nuits
GITE 40										
TARIFS WE vendredi, samedi et dimanche	996,00 €	1 620,00 €	2 147,00 €		3 672,00 €	1 026,00 €	1 669,00 €	2 212,00 €		3 783,00 €
TARIFS SEMAINE lundi, mardi, mercredi et jeudi	700,00 €	1 150,00 €	1 550,00 €	1 891,00 €		721,00 €	1 185,00 €	1 597,00 €	1 948,00 €	
OPTION MENAGE : 250,00€	CAUTION : 500,00€									

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09				HIVER du 01/10 au 30/04					
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	7 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	7 nuits
GITE 12										
TARIFS WE vendredi, samedi et dimanche	300,00 €	520,00 €	740,00 €		1 520,00 €	309,00 €	536,00 €	763,00 €		1 566,00 €
TARIFS SEMAINE lundi, mardi, mercredi et jeudi	220,00 €	420,00 €	610,00 €	800,00 €		227,00 €	433,00 €	629,00 €	824,00 €	
OPTION MENAGE : 120,00€	CAUTION : 250,00€									

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09				HIVER du 01/10 au 30/04			
	1 nuit	2 nuits	nuits supp	semaine (lundi au vendredi)	1 nuit	2 nuits	nuits supp	semaine (lundi au vendredi)
ANNEXE								
TARIF	100,00 €	157,00 €	76,00 €	270,00 €	103,00 €	162,00 €	79,00 €	279,00 €
OPTION MENAGE : 38,00€	CAUTION : 100,00€							

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09				HIVER du 01/10 au 30/04			
	1 nuit	2 nuits	nuits supp	semaine (lundi au vendredi)	1 nuit	2 nuits	nuits supp	semaine (lundi au vendredi)
GITE 4								
TARIF	85,00 €	132,00 €	60,00 €	216,00 €	88,00 €	136,00 €	62,00 €	223,00 €
TARIF MENSUEL	648,00 €							
OPTION MENAGE : 38,00€	CAUTION : 100,00€							

* Taxe de séjour : 1,00€ /nuit/pers de + de 18 ans

* Voir les conditions particulières de remises directement avec le secrétariat des gîtes.

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09		HIVER du 01/10 au 30/04	
	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER
CHAMBRE D'HOTEL				
TARIF UNIQUE (linge de lit, linge de toilette et ménage inclus dans le tarif)	50,00€/NUIT			

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09		HIVER du 01/10 au 30/04	
	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER
SALLE DES FETES				
FORFAIT WK DU VENDREDI 18H00 AU DIMANCHE 18H00	210,00 €	315,00 €	289,00 €	394,00 €
FORFAIT JOURNEE DE 8H A 20H	160,00 €	200,00 €	200,00 €	240,00 €
OPTION MENAGE : 100,00€	CAUTION : 500,00€			

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

VOICI LES ACHATS ET TRAVAUX RÉALISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2024 AFIN DE MAINTENIR NOS INFRASTRUCTURES.

ÉCOLE

- Renouvellement du rétroprojecteur avec un nouveau tableau effaçable pour la classe de notre directrice.
- Changement des tringles à rideaux de la salle d'activité des petits.
- Remplacement des porte-manteaux.
- Réalisation de diverses réparations comme les fuites d'eau.



RESTAURANT

Pour accueillir dignement nos restaurateurs :

- Nous avons commencé par changer la cuve de gaz sans rien déboursier et refaire le plein avec un nouveau fournisseur *Vitogaz* à un tarif avantageux, car soutenu par l'association des Maires

Ruraux de France. Il a fallu sécuriser les abords de cette cuve.

- Nous avons constaté avec Laurent et Céline que de nombreux appareils vieillissants dans la cuisine nécessitaient des réparations (chauffe-eau gaz, lave-vaisselle, lave-verre, chambre froide). Heureusement que nos prestataires habituels ont pu répondre assez rapidement. Tout comme *Enedis* qui a permis de mettre en service un nouveau compteur Linky au tarif réglementé, 48h après que nous les ayons appelés. Nous ne pouvions malheureusement pas anticiper ces pannes, car nous n'avions pas d'électricité.

Merci à Céline et à Laurent Péaud d'avoir été patients pour cette mise en service qui a eu lieu quelques jours avant le repas des anciens.

LE CABINET DE MÉDECINE DOUCE

Deux jeunes femmes, Manon Vauchez et Séverine Ducreux Olivet, nous ont demandé si nous disposions d'une salle permettant d'exercer leurs métiers. Nous avons la salle Dargaud dont le plancher s'est révélé être pourri. Des membres du conseil municipal et des bénévoles ont donc démonté ce plancher afin que les maçons puissent construire une dalle de béton. Nous avons ensuite fait poser un plancher, réviser les portes, fait intervenir plombier et électricien pour permettre aux futures occupantes de réaliser leur aménagement que je trouve très réussi.

LA CHASSE AUX PIGEONS

Certains d'entre vous ont pu constater combien les fientes de pigeons salissaient le parvis et le pourtour de l'église.

Deux possibilités se sont offertes à nous :

- Faire venir une équipe avec des oiseaux de proie qui tuent les pigeons et les capturent. Solution écologiquement intéressante puisque ces pigeons sont congelés pour servir de nourriture aux oiseaux de proie. Mais parmi ceux qui ne sont pas capturés, certains ne reviendront-ils

pas dans quelques années (2 ou 3 ans), nous obligeant à une nouvelle intervention ?

- Nous avons opté pour une deuxième solution 3 à 4 fois plus chère (le temps passé, plus une location d'une nacelle de très grande hauteur) consistant à piéger les pigeons pour les capturer et à boucher tous les endroits où ces oiseaux pouvaient nicher avec la mise en place d'une clôture électrique sur tout le périmètre du bord des toits. Depuis cette installation, les pigeons demeurent sur les tuiles sans pouvoir nicher ou se poser en périphérie réduisant drastiquement les fientes au sol.

TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Nous avons prévu en 2023 d'installer des compteurs individuels sur chaque bâtiment communal afin de mieux maîtriser nos dépenses d'énergie et éventuellement refacturer si nécessaire aux locataires.

À ce jour, la mairie, le gîte de 44, le gîte de 4, le gîte de 12 et l'école ont leur propre arrivée et compteur Linky. Nous aurons des mesures des kWh consommés et de la puissance maximale soutirée dès la mi-janvier.

Lors de la réfection de la salle des fêtes, nous allons découpler la station d'épuration du hangar et de la salle des fêtes. La station d'épuration doit être autonome si la compétence eau et assainissement revient à notre intercommunalité.



Il nous reste à découpler la salle de médecine douce des chambres d'hôtel. Au vu de la topographie des lieux et du fait de l'hébergement, nous devons remettre aux normes chaque chambre (un disjoncteur par chambre et un tableau des communs à l'extérieur).

Nous en profiterons pour déplacer les ballons d'eau chaude de façon à ce que le restaurant ait une jouissance complète d'une partie du sous-sol sous les chambres, avec sa propre armoire électrique déjà raccordée au restaurant.

ADDITION D'EAU POTABLE

Le syndicat des eaux a décidé de remplacer d'anciennes canalisations par des nouvelles, de la station du Rousset à la Grange Paiseau, et de court-circuiter les anciennes canalisations qui passent dans des propriétés privées.

Les nouvelles canalisations passent en bordure des voies communales ou sont posées en creusant la chaussée de la route départementale en direction de Vieux-Château.

TÉLÉPHONIE ET RÉSEAU

La fibre est arrivée en mairie et permet de bénéficier d'un débit important pour notre activité administrative et nous assure une redondance via *Numéricâble* en cas de coupure de la fibre.

Malheureusement, le déploiement sur notre territoire est très en retard, malgré mes relances régulières, et sans visibilité sur des dates clés.

VOIRIE

- En urgence a été traité le chemin du coin suite à un effondrement de la route.
- Réalisation d'un caniveau aux Luquets.
- Reprise de chaussée à la Grange Paiseau.
- Réfection de la chaussée aux Molliers.



Caniveau réalisé aux Luquets



Travaux de réfection de chaussée réalisés au Coin

AUTRES INTERVENTIONS



Intervention de la CCSB et de la commune pour contenir une inondation à Vieux-Château. Merci à Loïc Jambon qui nous a permis de construire une tranchée dans son terrain pour détourner le flux d'eau qui inondait les jardins.



Interventions pour des arbres en travers des routes communales et pour dégager les fils téléphoniques.



Nous déplorons une attaque de loup(s) au Closat avec de nombreuses brebis tuées ou blessées.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon



Merci à Jean Lassara, notre dépanneur de machine à laver.

LE TOURISME

AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TOURISME AU SEIN DE LA CCSB, IL ME SEMBLE IMPORTANT DE RELATER TOUS LES PROJETS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET CEUX À VENIR. CHACUNE DES COMMUNES EN SERA BÉNÉFICIAIRE DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE.

Il y a des institutions ou des sites qui ont déjà une notoriété, mais qui peuvent encore se développer. Je pense à la Maison du Terroir située à Beaujeu qui se partage maintenant avec la Maison de la Randonnée et du Trail au Col de Crie.

La Communauté de communes a décidé d'investir au Col de Crie en recrutant du personnel qui navigue entre Beaujeu et Monsols. Cette maison a fait l'objet d'un réaménagement qui permet de mieux accueillir les visiteurs en leur apportant des informations touristiques, des propositions de randonnées tant à pied qu'à vélo et en leur offrant la possibilité de découvrir des produits régionaux.

Une salle hors sac équipée de tables de pique-nique est à votre disposition pendant les horaires d'ouverture de la Maison de la Randonnée et du Trail.

Le site du Col de Crie est pourvu d'une vaste aire de jeux boisée, équipée de tables de pique-nique (couverte ou non), de jeux pour enfants, d'une tyrolienne, mais aussi d'une aire de brumisation.



EN 2025, LA MAISON DU TERROIR PROPOSERA :

- **Février** : Réouverture du site 7j/7
- **Avril** : Journées européennes des métiers d'art
- **Mai** : Salon des Vins du Beaujolais
Nuit européenne des musées
Géo festival
- **Juillet** : Les Artisans de l'été
Espace de jeux en bois
- **Septembre** : Journées européennes du patrimoine
- **Octobre** : Weekend Vignobles et Découvertes -
Les Sucres Rient
- **Novembre** : Les Sarmentelles de Beaujeu
- **Décembre** : Les Marchands de Noël



© Beaujolais tourisme

La Maison du Col de Crie à Monsols

Les animations telles que les Mercredis du Col de Crie déjà bien connus ont été reconduites pour le plus grand bonheur des grands comme des petits. Une mission a été confiée à un cabinet pour proposer des scénarios de restructuration et des aménagements qui garantissent un bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments et des espaces extérieurs, en tenant compte des remarques de visiteurs du Beaujolais et en y associant les acteurs locaux et les partenaires touristiques.

NOUVEAU : UN CYCLO-CROSS À TRADES

Pas très loin de chez nous a été inauguré cette année le cyclo-cross de Trades, lieu déjà connu par les pêcheurs et par la notoriété de son feu d'artifice en août.

Le cyclo-cross propose un parcours de 2 km qui chemine entre chemins, prairies et routes. Le parcours est segmenté en plusieurs parties avec des niveaux de difficultés variables et divers obstacles.

L'ÎLE AUX LOISIRS

La création du stade de cyclo-cross s'inscrit dans un projet global d'aménagement du site du plan d'eau de Trades. Le site avec l'ensemble de ses aménagements a été rebaptisé : l'île aux loisirs.

Ce projet porté par la Communauté de communes Saône-Beaujolais a été initié par la commune de Deux-Grosnes.

Le développement touristique de ce site a pour objectif de dynamiser l'activité économique à l'échelle de la commune et plus largement du Haut-Beaujolais.

LE CYCLO-CROSS, C'EST QUOI ?

Le cyclo-cross est une discipline hybride qui allie le vélo et la course à pied. Il se pratique sur des circuits aux revêtements variés (asphalte, herbe, sable et boue) et spécialement aménagés. Le tout en utilisant un vélo adapté. Les cyclistes rencontrent des obstacles comme des virages serrés, des montées et descentes abruptes, des escaliers à gravir, des planches à sauter ou encore des sections de sable profondes.

Cette discipline unique mélange vitesse, agilité et dépassement de soi.

Elle fait de plus en plus d'adaptes à travers le monde.



LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS POUR L'ÎLE AUX LOISIRS :

- Création d'un stade de cyclo-cross
- Construction d'un bâtiment polyvalent « la Maison de la convivialité »
- Création d'un parcours sportif
- Création d'un parcours ludique
- Rénovation et aménagement de nouveaux jeux pour enfants
- Remplacement du mobilier de pique-nique
- Équipements vélos





Le tourisme est accompagné par la mobilité douce soutenue par la CCSB puisqu'un projet de transformer l'ancienne voie du tacot en piste cyclable est en réflexion, en espérant que cette dernière ne s'arrêtera pas à Trades, mais se prolongera vers Tramayes et Cluny.

La CCSB, accompagnée sur certains projets par le Département, continue à promouvoir la randonnée en aidant au balisage des sentiers existants, en déployant le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur le nord du territoire, en rééditant le carnet de randonnées.

Le PDIPR empruntera majoritairement nos sentiers balisés existants

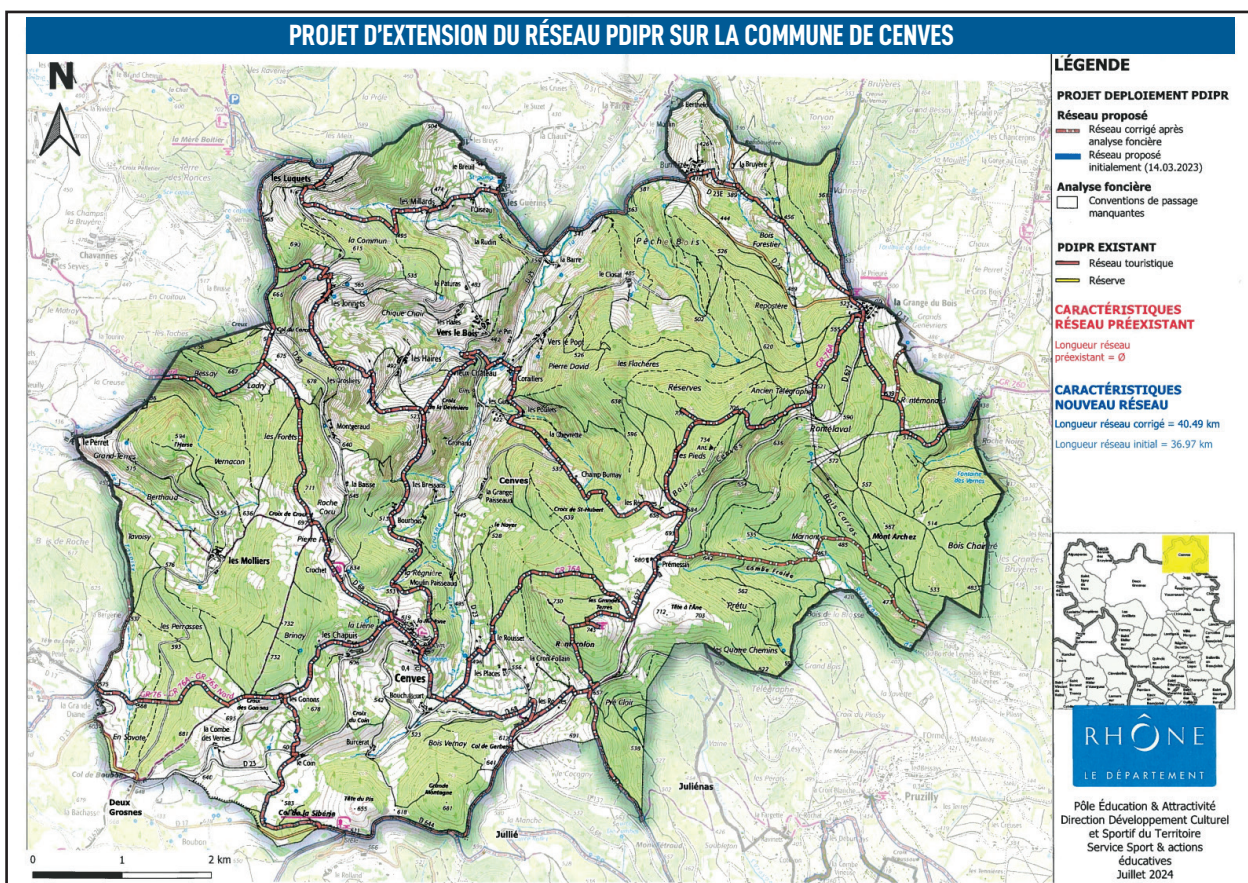
Le PDIPR est en cours de validation au Département et empruntera majoritairement nos sentiers balisés existants, avec une carte qui couvrira le nord du Beaujolais et une autre pour le Sud.

L'un des objectifs est d'assurer les liaisons entre les départements limitrophes et entre les communes, par le biais de signalétique sur les chemins et au départ des sentiers.

Partout sur le territoire des projets émergent comme celui concernant Belleville-en-Beaujolais, à savoir le réaménagement du lac des Sablons qui, à proximité de la future piscine, aura un attrait nature et ludique qui devrait plaire au plus grand nombre, ou celui de la Grange Charton ou encore la réfection et la création de chemins autour du mont Brouilly et bien d'autres encore plus ou moins importants.

À nous, commune de Cenves, de promouvoir notre territoire en s'appuyant sur toutes les infrastructures qui gravitent autour de nous.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon



LE RESTAURANT AUX 4 CENVES COUPS

BY CÉLINE ET LAURENT

LE BAR RESTAURANT AUX 4 CENVES COUPS A OUVERT SES PORTES LE 16 NOVEMBRE 2024, JUSTE À TEMPS POUR RECEVOIR NOS AÎNÉS POUR LE REPAS ANNUEL DE FIN D'ANNÉE.

La suite est prometteuse, avec une fréquentation assez animée le week-end. En semaine, la clientèle vient grâce aux publications sur les réseaux sociaux (Facebook, PanneauPocket, etc.) et surtout grâce aux bouches à oreilles.

Une soirée cocktails a déjà été organisée le vendredi 6 décembre ainsi qu'une soirée hamburgers le samedi 14 décembre. Toutes deux ont rencontré un franc succès.

D'autres soirées à thèmes seront proposées tout au long de l'année.

Du lundi midi au vendredi midi, un menu ouvrier est proposé. Du vendredi soir au dimanche midi, les entrées, les plats et les desserts sont à la carte. Tous les plats sont faits maison à base de produits locaux. Les fromages viennent de Cenves et de Tramayes, comme les fruits et légumes issus de Tramayes. Sur la carte des vins, vous retrouverez une gamme de Beaujolais (Saint-Amour, Juliéna, Brouilly, Chiroubles, Morgon...), et du Mâcon Serrières (rouge, blanc et rosé) provenant du viticulteur le plus proche de Cenves. La bière pression servie est une bière de soif légère qui plaît beaucoup aux clients, jeunes ou moins jeunes.

À la carte, des desserts faits maison et glacés ainsi que des plats savoyards individuels ou à partager comme la croziflette ou les diots, des plats conviviaux « à la bonne franquette », ainsi que des planches de charcuterie/fromages.

Céline et Laurent se sont installés à Cenves en octobre. Avant de se lancer dans cette nouvelle aventure, Laurent était commercial dans le secteur alimentaire et Céline, après avoir travaillé dans le commerce pour des supermarchés, s'était reconvertie comme AESH (Aidante des Élèves en Situation de Handicap) au sein d'un collège. Tous deux souhaitent s'établir ici durablement. Ils sont en train d'élaborer une carte encore plus fournie pour les mois à venir.



AUX 4 CENVES COUPS
RESTE AU BAR!

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mardi et jeudi : 7h-19h30
Mercredi : fermé

Vendredi : 7h – minuit
Samedi : 7h30 – minuit
Dimanche : 7h30 – 15h



Céline et Laurent Péaud



Pour réserver une table :
09 87 57 32 28



■ LA CABANE À PIZZ'

DES PIZZAS À EMPORTER AU BOURG DE CENVES !

LA CABANE À PIZZ' VOUS ACCUEILLE LES VENDREDIS ET DIMANCHES SOIR SUR LA PLACE DES CONSCRITS AU COEUR DU BOURG DE CENVES.

La pâte est toujours faite maison à base de bons produits et les pizzas sont cuites sur place !

Des tarifs spéciaux sont proposés pour les groupes dès 12 pizzas achetées et pour les associations. En dehors des jours d'ouverture, il vous est possible de commander, à partir de 12 pizzas.

LA CARTE DES PIZZAS

Reinette : Tomate, mozza, jambon blanc, emmental	10€
Paysanne : Tomate, mozza, poulet, champignons, emmental, crème fraîche	12€
Chèvre/miel : Tomate, mozza, chèvre, miel, emmental, roquette	12€
Cenvarde : Tomate, mozza, chèvre, jambon cru, emmental, roquette	12€
Reine Mère : Tomate, mozza, jambon blanc, champignons, emmental, olives	12€
Forestière : Tomate, mozza, lardons, champignons, marrons, oignons, emmental, crème fraîche	13€
4 Fromages : tomate, mozza, chèvre, morbier, emmental	13€
Américaine : Tomate, mozza, steak haché, champignons, oignons, emmental	13€
Raclette : Crème, mozza, raclette, jambon cru, emmental	13€
Végétarienne : Tomate, mozza, aubergine, artichauts, poivrons, emmental	13€
Chorizo : Tomate, mozza, chorizo, poivrons, emmental	13€
Saumon : Tomate, mozza, saumon, emmental, crème fraîche, roquette	15€

**Commandes
& réservations
au 06 86 12 16 35**



LA MAISON DU HAUT BEAUJOLAIS



Malgré une météo peu avantageuse et l'annulation de certains événements, la clientèle est restée fidèle. L'objectif de la Maison du Haut-Beaujolais, outre la dynamisation du village, est de mettre en avant les produits et savoir-faire locaux en proposant des produits de qualités issus de petits producteurs.

Alors, venez découvrir toute la richesse de notre terroir ! Réouverture le 14 mars.

DES FROMAGES

- Les fromages de chèvre, de vache ou au lait mélangé issus des fermes de Cenves, de Germoles-sur-Grosnes et Montagny-sur-Grosnes
- Le beurre, la crème et l'emmental de La laiterie d'Étrez-en-Bresse
- Du Comté, du Morbier et de la tomme provenant d'une fruitière dans le Jura
- Et bien plus encore...



DE LA BIÈRE, DU VIN ET DES SPIRITUEUX

- Bières provenant de petites ou micro-brasseries à Cluny, Varennes-sous-Dun, Decine et Saint-Pierre-le-Vieux
- Un choix de 20 références de vins du Mâconnais et du Beaujolais
- Une large gamme de spiritueux de la Maison Jacoulot.

DE L'ARTISANAT LOCAL

Dont la gamme complète des cosmétiques fabriqués à Cenves des ateliers LUNABELLIS et des livres d'auteurs locaux.

DU SALÉ ET DU SUCRÉ

- Des terrines, rillettes, saucissons, filets mignons de porc séchés et jambon cru d'Auvergne d'une salaison en Haute-Loire
- Des huiles, vinaigres, moutardes et autres condiments de l'Huilerie du Beaujolais, de la moutarderie Fallot et d'une ferme à Cublize
- Des soupes et conserves d'un producteur à Saint-Georges-de-Reneins
- Et bien d'autres produits à découvrir.

ET TOUJOURS ...

Pain et viennoiseries chaque matin
Presse locale disponible sur commande le dimanche
Fruits et légumes frais chaque semaine



Ouvert
vendredi,
samedi,
dimanche et
jours fériés

LES PROJETS POUR 2025

- Nous envisageons une offre de location de vélos électriques. Des circuits familles & dégustations seront également proposés.
- Encore plus d'idées cadeaux sur le thème de la commune.

Élodie Beaudet

BIENVENUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE CENVES !

ET SI VOUS OUVRIEZ LA PORTE DE LA BIBLIOTHÈQUE ?

Vous seriez peut-être surpris par le panel et le nombre de livres (plus de 6 000 livres, provenant essentiellement de dons, pour tout âge !)



La bibliothèque vous accueille tous les samedis matin de 10h à 12h, excepté pendant les vacances scolaires. C'est gratuit et les dates limites de retour sont relativement longues afin que vous puissiez profiter pleinement de vos lectures !

Alors, n'hésitez pas à franchir la porte, ne serait-ce qu'une fois par curiosité. Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir.

LA BIBLIOTHÈQUE PROPOSE ÉGALEMENT DES ANIMATIONS OUVERTES À TOUT PUBLIC

- Le 20 janvier 2024, nous avons reçu Philippe Vandendriessche, conteur cenvard, à la salle d'activités où une quinzaine d'enfants ont été émerveillés par ses histoires accompagnées de musique et gestuelles.



- Le 20 avril 2024, nous avons réédité la venue d'auteurs locaux pour une séance de dédicaces de leurs récents ouvrages. Matinée très agréable sous le signe de la convivialité qui aurait peut-être mérité un peu plus de visiteurs.





La journée dédicaces avec nos auteurs locaux

- La bibliothèque s'ouvre aussi aux très jeunes enfants par l'intermédiaire du réseau « BAMBIN'OU ? ». (Voir article ci-dessous.)

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous attend, chers lecteurs, avec impatience !

■ Monique, Nicole, Josiane, Claude et Catherine

■ LE RELAIS PETITE ENFANCE BAMBIN'OU ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) s'adresse aux enfants de moins de 6 ans, aux parents, aux assistantes maternelles et familiales du territoire (20 communes de la CCSB) ainsi qu'aux gardes d'enfants à domicile.

Bambin'ou ? est un lieu :

- d'information, d'orientation, destiné aux parents qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (assistante maternelle, structure collective, garde à domicile). Un accompagnement administratif au contrat de travail est proposé.
- de jeux, de rencontres, d'échanges : des temps d'animations itinérants sont ouverts aux familles **le mardi et jeudi matin, un mercredi par mois et tous les vendredis matin**. Pour pouvoir participer à ces temps d'animations, une adhésion morale à l'association Bambin'ou ? est demandée à tous.
- de formation et d'échanges professionnels pour les assistantes maternelles, les assistantes familiales et les gardes d'enfants à domicile.

Lors de nos passages à Cenves, environ toutes les 6 semaines, les bibliothécaires viennent raconter des histoires aux enfants.

Relais Petite Enfance

Communauté de Communes Saône Beaujolais



Bus Animations Mamans-papas Bébés Itinérant Nounous OÙ ? se retrouver



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les animatrices du RPE Virginie Mérieux et Caroline Astruc aux coordonnées suivantes :

220 avenue JB Sornay 69910 Villié-Morgon 04 74 04 27 21

Mail : rpe.bambinou@orange.fr

LES SÉANCES DE CINÉMA

Tous les premiers mardis de chaque mois
À CENVES



Les Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, sous couvert du Sou des écoles de Cenves-Serrières, proposent des séances de cinéma, le premier mardi de chaque mois à la salle des fêtes de Cenves à 20h30.

Le matériel circule de commune en commune. Les opérateurs cinéma de Cenves vont chercher le matériel prêté par les Foyers ruraux à Saint-Julien-de-Jonzy, soit un trajet de deux heures au moins. Il faut ensuite installer le matériel, régler le projecteur (projecteur numérique type salle de cinéma), accueillir les spectateurs et tenir la caisse.

Nous remercions les opérateurs Jean Lassara, Gérard Larochette, Roland Lemaire, Dominique et Catherine Raymond pour leur engagement chaque mois pour nous proposer cette séance de cinéma.

Les films sont récents et de qualité et mériteraient un plus grand public.

■ Catherine Raymond

« ÉCOLE ET CINÉ »

Depuis fin 2021, les enfants du RPI Cenves-Serrières bénéficient de séances de cinéma trimestrielles.

Ces dispositifs départementaux fonctionnent sur la base du volontariat des enseignants, qui s'engagent à voir avec leurs élèves trois films sur l'année. Les séances sont encadrées par un professionnel qui présente les films pour mettre en appétence les élèves, expliquer le contexte et les techniques utilisées, leur parler des acteurs et des réalisateurs, et leur donner quelques pistes pédagogiques, propres à une époque ou un style particulier.

À la fin de chaque séance, les élèves peuvent s'exprimer sur leurs ressentis et leurs appréciations.

MONSIEUR AZNAVOUR

Mardi 4 Février 20h30



Biopic, Drame- Film Français de Mehdi Idir et Grand Corps Malade avec Tahar Rahim, Bastien Bouillon, Marie-Julie Baup...

Durée : 2h13 - Public : Ado-Adultes

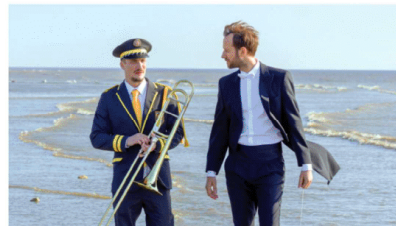
Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson, et un symbole de la culture française. Avec près de 1200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières. Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de MONSIEUR AZNAVOUR.

Notre Avis : Un biopic porté par des acteurs convaincants, Marie Julie Baup en Edith Piaf est excellente ! De belles images aux tons sépia apportent une ambiance particulière au film. Une réussite qui ne plaira pas qu'au fan de MONSIEUR AZNAVOUR.

Précédé du court-métrage : Brûle !

EN FANFARE

Mardi 4 Mars à 20h30



Comédie Dramatique- Film Français de Emmanuel Courcol Avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin et Sarah Suco

Durée : 1h43 Public : Ado-Adultes

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde.

Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

Notre Avis : Une jolie comédie sociale qui aborde des thèmes variés comme les liens fraternels, les différences de milieux sociaux, la maladie... et tout cela en musique !

Précédé du court-métrage : Afterlives

Retrouvez le programme et les dates des prochaines séances sur :

- le site de la mairie (rubrique vivre-a-cenves/culture/programme-cinema-cenves)
- l'application PanneauPocket (à installer sur votre téléphone portable).

À CENVES

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE CENVES



L'association a été créée l'an dernier afin de pouvoir organiser les marchés nocturnes et le marché de Noël.

Les trois marchés nocturnes ont lieu les deuxièmes vendredis des mois de juin, juillet et août sur la place des Conscrits. Vous pouvez y retrouver de l'alimentation, des textiles, des bijoux, des cosmétiques et de la déco. Nous remercions toute l'équipe du Poney club de Cenves qui propose également des balades à poney ! Cette année, malgré la météo compliquée qui a duré une bonne partie de la période estivale et qui nous a contraints à annuler le marché de juin, nous avons pu maintenir les deux suivants.



Marché nocturne



Quant au marché de Noël, il se passe à la salle des fêtes. Nous mettons l'accent sur des produits plus festifs et davantage tournés vers des idées cadeaux ! À chaque édition, nous réunissons une vingtaine d'exposants en essayant de vous faire découvrir de nouvelles créations ou productions.

L'Assemblée générale aura lieu le lundi 13 janvier à 10h au restaurant *Aux 4 Cenves Coups*.

Ce sera l'occasion de faire un bilan de la saison 2024, de préparer les événements de 2025 et d'accueillir de nouveaux adhérents pour de nouvelles idées ! Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre.

■ Élodie Beaudet

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2025

sous réserve des travaux de rénovation de la salle des fêtes :

Marchés nocturnes

- Vendredi 13 juin 2025 avec la Fête de la Musique
- Vendredi 11 juillet 2025 avec la Fête nationale
- Vendredi 8 août 2025 avec la Nuit des étoiles

Pas de marché de Noël

Mais pourquoi pas de nouvelles idées...

L'ATELIER DU POTIRON

COMME SON NOM NE L'INDIQUE PAS, L'ATELIER DU POTIRON PROPOSE DES ACTIVITÉS AUTOUR DE LA TERRE. ET MÊME SI CE N'EST PAS DE GLOBE-TROTTERS DONT IL S'AGIT ICI, LE VOYAGE VAUT ASSURÉMENT LE DÉTOUR !

La « terre », c'est ici du matériau dont il est question. Et cette terre-là, c'est un fabuleux stimulateur de création, d'imagination, et comme toute activité créatrice, un merveilleux moyen d'évasion, sans autre limite que celle que nous voulons bien lui donner.



Avec l'apprentissage du modelage de la terre, nous redécouvrons les origines de notre civilisation. Il nous a permis de préparer, conserver, cuisiner et partager nos aliments.

Avec la terre, nous touchons aussi bien au concret de la matière qu'à l'esprit.

Quelque chose nous pousse parfois à représenter ou réinterpréter les choses que nous aimons, que nous trouvons touchantes, et à rendre ainsi hommage à leur poésie. Un souvenir, une image que l'on a en soi...
La magie de la terre est de concilier les deux.

L'Atelier du Potiron s'est installé depuis quelques mois à Cenves, où la sérénité de la nature alentour, la beauté des paysages à chaque saison, se sont révélées en parfaite symbiose avec les activités proposées. C'est une association (Loi 1901) qui a été créée en 2006 et qui accueille des adhérent(e)s souhaitant apprendre ou perfectionner les techniques de modelage de la terre.

L'adhésion est gratuite. Le règlement d'une participation à chaque atelier mensuel (35€ par participant(e)) comprend l'achat, chez un professionnel de la céramique, des matériaux (terre et émailage), et tout le matériel nécessaire. Il comprend aussi le temps consacré à votre apprentissage par Véronique qui vous guide dans les différentes techniques, la maîtrise des outils, et vous dispense de précieux conseils. Enfin, il inclut la cuisson des pièces sur place, dans un véritable four de potier. Les ateliers sont volontairement limités à une dizaine de personnes afin de laisser le temps et l'espace à chacun(e) de réaliser ses propres créations.

■ Guy Ferrandez

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Véronique Nouaille Degorce 06 33 37 37 32



LA CABRIOLE

ENSEMBLE VOCAL

UN CHŒUR À CŒURS



Concert à Saint-André-le-Désert

FAUT-IL ENCORE PRÉSENTER LA CABRIOLE ?

Déjà 9 ans d'existence :

- Avec toujours cette passion qui unit les choristes de plus en plus nombreux : de Cenves bien sûr, mais aussi de la Roche-Vineuse, de Cluny, de Charnay, de Matour, de Tramayes, de Saint-Point, de Saint-Jacques-des-Arrêts, de Jullié, de Germolles, de Serrières, d'Avenas, d'Ouroux... bref des « banlieues » nord, sud, est et ouest de Cenves !
- Avec toujours le sourire et la joie d'être rassemblés autour de notre talentueux, dynamique et très professionnel chef de chœur, Olivier Marcaud.
- Avec toujours ce plaisir de chanter que nous aimons partager. Quel serait, en effet, ce plaisir, s'il n'était pas partagé ? Quelle serait notre motivation si nous n'avions pas pour but d'apporter à notre cher public, en chansons, un peu de rêves, d'évasion, du bonheur, de la joie, et même un peu d'antistress ?
- Avec toujours le sens de l'effort, une exigence dans les apprentissages demandée par Olivier, mais tout en veillant à maintenir une convivialité entre choristes propice à entretenir le dynamisme du groupe. Notre chef de chœur adresse toujours un mot « sympa » à l'assemblée avant de commencer une répétition !

9 ans que tous les quinze jours, nous répétons, le lundi, de 19h à 21h, dans la salle des fêtes de Cenves. Il faut alors un peu de temps pour que les esprits et les corps se calent dans cette dynamique de chant en commun, dans une écoute absolue les uns des autres, dans une disponibilité de l'autre, dans une attention à ce que Olivier attend de nous... Et c'est ainsi que se renouvelle cette magie du chant qui nous transporte et nous ragaillardit !

Le répertoire choisi et voté par nous fait de la Cabriole un groupe atypique qui peut ainsi proposer un panel de chansons très varié en français, en anglais, en tzigane, et même en dialectes inconnus... Quelle diversité !

Chaque répétition se termine par un petit casse-croûte, moment de convivialité très attendu, car chanter donne faim et soif ! C'est un moment de partage, d'échanges, de rires où l'on apprend à mieux se connaître.

Une cinquantaine de choristes et une très grande diversité dans le répertoire

Depuis la rentrée de septembre 2024, notre ensemble vocal regroupe une cinquantaine de choristes et continue à pratiquer le chant choral en polyphonie avec quatre pupitres : ténor, basse, alto, soprano.

MANIFESTATIONS EN 2024 :

- 6 avril : concert au profit de l'association *Romy vise la lune* à Serrières
- 11 mai : rencontre de plusieurs chorales à Saint-André-le-Désert
- 2 juin : concert à l'espace culturel du Brionnais avec l'harmonie Espérance de Chauffailles
- 6 juillet : concert de fin de saison à l'église de Cenves
- 20 juillet : Concert de Maël Guézel, percussionniste, à l'église de Cenves
- 26 septembre : concert à l'EHPAD de Tramayes
- 5 octobre : concert à Solutré
- 27 novembre : concert à l'EHPAD de La Chapelle-de-Guinchay
- 1^{er} décembre : concert au profit du Téléthon avec deux autres groupes : les BGN et IED. Le public a été très généreux puisque 1 200€ ont été reversés au profit du Téléthon.

PROGRAMME DE LA CABRIOLE POUR 2025 :

- 15 février : concert au pub *Le Galion* à Mâcon
- 4 mai : concert à la Roche-Vineuse
- 31 mai : rassemblement de chorales à Saint-André-le-Désert
- 13 juin : fête de la musique à Cenves
- 4 juillet : concert de fin de saison à l'église de Cenves
- Septembre : concert à l'EHPAD de Tramayes
- Novembre : concert à l'EHPAD de La Chapelle-de-Guinchay
- Concert à Aigueperse : date à préciser.

Et bien d'autres concerts à venir !



Concert à Serrières en avril
et concert à Cenves pour le Téléthon

UN CHŒUR À CŒURS



Concert à Cenves en juillet



Concert à Solutré en octobre



Concert à Serrières en avril



Concert à Cenves pour le Téléthon

LE PROJET FOU DE LA CABRIOLE

Une folle idée a émergé cette fin de saison à la suite du concert donné le 11 mai lors d'un festival de chœurs à Saint-André-le-Désert. Nous avons rencontré la présidente qui est originaire d'Utrecht, petite ville située aux Pays-Bas et quelques échanges ont suffi pour donner naissance à notre futur projet : aller chanter à Utrecht, voire à Gand, en Belgique, pour célébrer les 10 ans d'existence de la Cabriole en 2026 ! Quelle aventure ! Mais nous n'en sommes qu'aux prémices... même si le projet est déjà bien ancré dans la tête de la présidente et de certains choristes. Idée ambitieuse et folle ! Mais quelle motivation pour nous chanteurs ! Faire connaître notre petit village, ses environs, nos producteurs de fromages, de vins, de savons au lait de chèvre de Cenves, nos beaux paysages du Haut-Beaujolais... Être des Ambassadeurs ! Chanter n'a de sens que si on le partage, c'est toute la philosophie de la Cabriole.

Projet ambitieux et certes onéreux : C'est pourquoi, cher lecteur, si vous avez envie de nous aider financièrement ou de toute autre façon, n'hésitez pas à contacter la présidente ! Le montant des chapeaux récoltés à l'issue de nos concerts va bien sûr aider à financer ce voyage.

Voilà, c'est un peu tout cela la Cabriole : du cœur, du chœur, des projets, des concerts, de la joie, de la convivialité, du bonheur d'être ensemble autour de notre chef de cœur et de chœur afin de pouvoir donner le meilleur à notre cher public lors de nos concerts.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres ou jouer d'un instrument, car chanter c'est la vie !

La Cabriole remercie la municipalité pour le prêt des salles et les secrétaires pour les photocopies des affiches pour les concerts.

■ Catherine Raymond

Pour connaître notre actualité, vous pouvez consulter le site de la mairie ww.cenves.fr, la page Facebook de la commune de Cenves, l'application PanneauPocket et le site de la Cabriole (<https://cenves.fr/la-chorale-de-cenves/>) ou le QR code ci-dessous :



LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Catherine RAYMOND - 06 48 78 78 15

Trésorière : Andrée BONNETAIN

Secrétaire : Patricia BRIDAY



Concert à l'EHPAD de La Chapelle-de-Guinchay



RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2024



Colette a réussi le diplôme du DEJEPS, perfectionnement qui lui donne les compétences pour entraîner les cavaliers en compétition amateur et plus. Elle se classe 3^e en dressage amateur, un préliminaire au Équimaster de Chazey-sur-Ain, avec son fidèle Tchoutcho !





**Démonstration
au salon Equita'lyon**



**1^{re} compétition régionale d'équitation de travail
à Cenves**



Stages avec et sans hébergement durant les vacances scolaires, journées à thème comme la journée médiévale, les journées parents-enfants ou le travail à pied, etc.

Avec la couverture de la carrière, nous avons maintenant la possibilité de proposer des compétitions officielles. En mai 2024, nous avons accueilli notre 1^{er} concours régional d'équitation de travail.

En 2025 le concours régional d'équitation de travail sera renouvelé, mais nous organiserons aussi une compétition club, de dressage.



**Notre formation professionnelle « animateur d'équitation »
accueille les élèves les jeudis et vendredis**



**De nombreuses 1^{re} places et classements
pour notre équipe de compétitions en con-
cours de saut**

L'élevage de Cenves s'est aussi développé en 2024 : le fils de Vaqueiro, Pablito de Cenves, étalon Lusitanien, est maintenant approuvé comme reproducteur.

Nous serons heureux de vous retrouver pour notre fête annuelle fin août 2025 !

■ Mireille, Colette et Thierry

RENSEIGNEMENTS :

Tél : 06 47 89 55 83

Mail : poneyclubdecenves@gmail.com

Site : poney-club-cenves.com



COMITÉ DES FÊTES



Cette année 2024 a été un très bon cru pour le Comité des fêtes, toutes nos manifestations s'étant très bien passées : les conscrits, le week-end théâtre, le temps convivial pour les bénévoles du Comité, la Nuit des Étoiles (enfin avec un temps magnifique !), la randonnée d'automne, le Téléthon, bref, tout a très bien fonctionné, pour le plus grand plaisir de tous, public et bénévoles.

Ces manifestations diverses permettent d'animer le village tout au long de l'année, en accueillant une grande diversité de personnes qui découvrent ou redécouvrent notre village. Tout compris, en 2024, les animations du Comité des fêtes ont concerné presque 1 500 personnes. Pas mal pour un village d'un peu plus de 400 habitants !

Une quarantaine de bénévoles œuvrent pour le Comité des fêtes, mais il convient d'organiser la suite en recrutant de nouvelles personnes.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE...

Évidemment, tout ceci n'existe que parce que des bénévoles s'engagent tout au long de l'année pour faire vivre l'association. Être bénévole, c'est donner de son temps, participer de manière désintéressée aux activités, défendre les valeurs et le projet associatif, mais aussi apporter ses idées, ses envies, sa façon d'être et de faire et ses initiatives. Bien entendu, chacun apporte en fonction de ses disponibilités et centres d'intérêts et participe à hauteur de ses motivations et compétences. Cet engagement bénévole et citoyen est fait dans l'intérêt général de notre village.

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL...

Au travers des activités et animations organisées par le Comité des fêtes, c'est une finalité du « vivre ensemble » qui est visée. L'objectif est de permettre aux habitants de pouvoir se rencontrer, partager des moments festifs, culturels, conviviaux, créer du lien et un sentiment d'appartenance. Mais l'objectif est aussi d'assurer une visibilité du village à l'extérieur, de participer à son attractivité et à son dynamisme, en espérant, à notre niveau, créer des synergies avec les commerces et les initiatives privées.

FRAGILE ET À PRÉSERVER

En 2024, c'est une quarantaine de bénévoles qui ont été présents pour concevoir, organiser et assumer le bon déroulement des manifestations. Une équipe rodée et engagée (j'en profite pour les remercier toutes et tous et les féliciter pour cet engagement sans faille !), mais qui souffre d'un mal hélas très répandu dans le monde associatif : le temps passe et nous vieillissons ! Il n'y a pas encore d'urgence, mais il convient dès à présent d'anticiper sur la suite. Le renouvellement et l'intégration de nouvelles personnes s'avèrent nécessaires pour assurer une pérennité et une continuité des activités.

Lors de la dernière randonnée, de nouvelles têtes (et bras !) sont venues nous épauler, que ce soit pour la préparation des chemins ou le jour J de la randonnée. Cela amène une nouvelle dynamique, soulage et remotive les troupes existantes et j'espère que cet engagement pourra se faire dans la durée : aussi, n'hésitez pas à nous contacter ou directement venir nous rencontrer lors de notre AG, qui aura lieu le vendredi 21 mars 2025 à 20h à la salle des associations.

■ Pour le Comité des fêtes,
Franck Boyat, président.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

- Week-end théâtre : samedi 15 & dimanche 16 mars
- Assemblée générale : vendredi 21 mars
- Conscrits de la classe en 5 : samedi 26 avril
- Remercie-Marche : juin (date à préciser)
- Nuit des Étoiles : début août (date à préciser)
- Randonnée des 4 Montagnes : dimanche 12 octobre
- Téléthon : dimanche 7 décembre



La randonnée des 4 Montagnes

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Franck BOYAT

Vice-président : Daniel CARABÉDIAN

Trésorière : Nathalie THÉVENET

Vice-trésorier : Gilles MAITRE

Secrétaire : Catherine RAYMOND

Secrétaire-adjoint : Rolland BOTTON

Téléthon



Le 1^{er} décembre, un concert avec le groupe de chants de Cenves La Cabriole et deux autres groupes : les BGN et l'IED a réuni un auditoire nombreux.

La générosité du public a permis de récolter 1 200€ au profit du Téléthon.



AMITIÉS D'AUTOMNE

LE CLUB

QUELQUES NOUVELLES DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET DE NOS ACTIVITÉS

Nos effectifs comptent actuellement 20 membres et, même si ce club ne fait pas beaucoup de bruit, il est toujours bien actif tous les mercredis, été comme hiver.



Le repas spectacle à Trivy

NOS ACTIVITÉS

- Comme à notre habitude, nous avons partagé la galette des Rois début janvier, et poursuivi l'après-midi, comme il se doit, avec des jeux de belote, scrabble, etc., et beaucoup de bavardages bien sûr.

- Début février, nous avons organisé notre Assemblée générale pour échanger sur l'année écoulée et les nouveaux projets. Pas de changements pour le club cette année. Pourquoi changer une équipe qui gagne ?

- Cette année, nous n'avons fait qu'une seule sortie au restaurant, au lieu de deux, mais quelle sortie ! Nous avons assisté à un « repas spectacle cabaret » à Trivy. Une belle salle de restauration avec sa scène de spectacle qui n'a rien à envier à certaines scènes peut-être plus médiatisées. Ce spectacle nous a apporté beaucoup de plaisir et de rires durant tout un après-midi, avec « Lola » qui, à elle seule, tient tout le public, par son allure, ses gestuelles et son humour souvent grivois.

Si vous n'aimez pas ce genre d'humour, abstenez-vous. Ce serait dommage de ne pas apprécier !

L'équipe est formidable ; non seulement elle nous présente un spectacle cabaret de qualité, mais il faut savoir que c'est cette même équipe qui sert le repas. Ces gens font tout ! On ne peut qu'avoir de l'admiration.

Alors, si vous avez envie de passer un bon moment, et rire de bon cœur, nous ne pouvons que vous conseiller d'aller voir ce spectacle à Trivy, sans préjugés, juste pour profiter.

- Cette année, le concours de pétanque qui devait réunir les communes de Cenves, Juliéas et Jullié en juillet, a malheureusement été annulé. En raison des nombreuses périodes de pluie que nous avons connues, il n'a pas été facile de trouver une date disponible pour tous. Mais ce n'est que partie remise, nous nous retrouverons l'an prochain.



- Et puis, voilà le mois de décembre 2024, avec la bûche de Noël ; une bonne raison pour réunir encore une fois toute l'équipe du club pour un moment convivial avant que l'année ne s'achève.

Mais nous serons de retour en 2025, bien sûr !

Un mot pour Jacquot Besson qui nous a quittés début décembre. Il avait laissé le club dans le courant de l'année 2023, en raison de ses problèmes de santé. Nous pensons bien à lui et à sa famille.

Et bien sûr, nous pensons aussi à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre ne peuvent pas ou plus profiter des bons moments de la vie.

Le club Amitié d'automne vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025, en espérant que vos souhaits se réalisent.

Profitez bien des vôtres et prenez bien soin de vous.

■ Monique Chandavoine



Jeanine Debard

LE REPAS DES ANCIENS ET LA DISTRIBUTION DES COLIS



Gaby et Raymonde Aufranc



Marcelle Besson



Le repas des anciens, organisé par la mairie, a réuni 19 des aînés de notre commune, ainsi que 3 invités, 3 membres du conseil, 2 membres de la commission sociale et un président d'association, le 16 novembre 2024 au nouveau restaurant de Cenves *Aux 4 Cenves coups*.

HOMMAGES

À TROIS PERSONNALITÉS DE LA COMMUNE QUI NOUS ONT QUITTÉS

C'est avec beaucoup d'émotions et de reconnaissance que nous rendons aujourd'hui hommage à trois personnalités fortes qui ont marqué notre village.

MARTIAL DUBAUX

18 ans d'investissement dans l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture

Ancien enseignant et directeur d'école, c'est au moment de la retraite, en 1993, que Martial et son épouse Gisèle sont venus habiter à Cenves dans la maison qu'ils avaient achetée puis rénovée dans les années 1970 à Vieux-Château.

Martial était un homme discret, mais très investi dans les milieux associatifs et artistiques. Passionné d'art, de photographie, d'infographie et de voyages, c'est tout naturellement qu'il s'est associé à Geneviève Boin qui avait déjà organisé une ou deux expositions artistiques à la mairie, puis Nicole Trunde, pour créer l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture dès 2006, association dans laquelle il s'investira jusqu'à sa clôture en 2020.

Martial aimait arpenter les salles d'expositions artistiques de la région pour recruter des artistes exposants pour la très réputée exposition artistique de Cenves qui avait lieu chaque année au mois de juin. Cette manifestation regroupait une quarantaine d'artistes et attirait pas moins de 800 visiteurs sur le week-end.

En plus des artistes, Martial allait chercher le matériel d'exposition dans les communes environnantes, installait les œuvres, recevait les artistes, gérait les entrées des visiteurs et les concours. « *Au début, nous peinions à recruter des artistes, mais à la fin, ce sont eux qui nous contactaient directement pour venir exposer à Cenves et nous étions obligé d'en refuser ! Nous avons limité le nombre d'exposants à 45. Une année, j'ai dû en refuser une dizaine !* » explique Nicole Trunde, présidente de l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture de 2008 à 2020.

Chaque année, Martial proposait un thème différent et créait le visuel de l'affiche de l'exposition. « *Tous les artistes que nous avons recroisés après gardaient un excellent souvenir de l'accueil, de l'organi-*

sation et de la bonne ambiance de cette manifestation artistique, et tous regrettaient qu'elle n'ait plus lieu » se souvient Gisèle.



Martial Dubaux au côté de Nicole Trunde pour la remise d'un prix au salon artistique de 2018.

Rappelons que l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture proposait aussi des cours de guitare, de yoga, de peinture et autres activités, organisait la fête de la musique, avait mis en place les séances de cinéma et gérait la bibliothèque. Là aussi Martial était très investi puisque c'est lui qui a inventorié sur informatique, couvert pour les protéger, classé et rangé les 6000 livres de la bibliothèque !

Martial a aussi fait partie du comité de rédaction du bulletin municipal pendant une quinzaine d'années. Il a notamment créé toutes les couvertures du bulletin entre 2000 et 2009.

Vous l'aurez compris, Martial Dubaux était l'âme de Cenv'Arts Loisirs et Culture, et par ce biais il a contribué à faciliter l'accès à la culture pour tous et a participé à faire rayonner notre village bien au-delà du département.

Christine Doridon

ANDRÉ LACHARME

Un amoureux de la nature au grand coeur



Cette année 2024, à un mois d'intervalle, nous avons également perdu nos deux André.

Le premier à quitter ce monde fut André Lacharme, agriculteur installé au col de Gerbet, décédé subitement le 25 août 2024, à l'âge de 71 ans.

Ce fort caractère - un peu ronchon parfois - était aussi quelqu'un sur qui on pouvait compter pour une aide impromptue. J'ai souvenir de l'avoir sollicité pour sortir un automobiliste coincé par la neige et André a immédiatement répondu présent avec son tracteur. Et ce n'était pas la première fois, loin de là !

Cet amoureux de la nature pratiquait la chasse, activité qui lui permettait de parcourir les paysages de notre commune et de rester au contact de cette nature qu'il aimait tant.

Ces dernières années, avec son épouse Madeleine, ils partaient tous deux à la découverte du monde au volant de leur camping-car.

■ Sylvie Monnet-Boyat

ANDRÉ SANGOUARD

5^e génération de maçon sur Cenves,
il a façonné le visage de notre commune

Un mois plus tard, le 25 septembre 2024, décédait André Sangouard. Maçon de profession (la 5^e génération de sa famille, son fils Christophe étant la 6^e !), il a, entre 1998 et 2005, construit ou rénové de nombreux bâtiments de la commune, dont la salle des fêtes actuelle.

Issu d'une génération amoureuse du travail bien fait, maîtrisant diverses techniques, dont le travail de la pierre, il a participé et marqué de son empreinte l'esthétique de notre beau village.

Je garde en mémoire aussi sa jovialité et sa bonne humeur lors des diverses manifestations de notre commune.

Ces deux personnalités, en plus d'avoir le même prénom, ont marqué de nombreux habitants du village par leur caractère entier et leurs passions pour la nature et l'artisanat.

Nous adressons à leurs trois familles nos plus sincères condoléances et notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'ils ont apporté à notre commune.

■ Sylvie Monnet-Boyat



VILLAGES EN VIE

UNE ANNÉE 2024 SOUS LE SIGNE DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE

Encore une année riche en découvertes pour l'association Villages en vie, avec pour fil conducteur des actions tournées vers le patrimoine et la faune locale.

Début juin, notre manifestation emblématique « Le Week-end des créateurs » s'est déroulée dans le village de Solutré-Pouilly. Le public nombreux le samedi a été plus clairsemé le dimanche à cause d'une météo capricieuse. Mais la très grande qualité des œuvres et les magnifiques lieux d'exposition ont une nouvelle fois enthousiasmé tous les visiteurs. Le vernissage du samedi soir dans la cour de la maison du Grand Site a été particulièrement apprécié. Un grand merci à tous ceux qui ont été les artisans de cette réussite, les propriétaires qui ouvrent leurs maisons, les artistes, le Grand site de France de Solutré Pouilly Vergisson, et les adhérents de Villages en vie.

En juin, nous avons participé à une sortie kayak sur la Saône à la découverte des castors. Le beau temps n'était pas au rendez-vous, mais les castors eux étaient bien présents.

Le 23 juin, à notre invitation, l'association « Chouette du cœur » a sensibilisé un large public à la protection des rapaces. Elle a présenté de très beaux spécimens d'oiseaux : une chouette effraie, un petit duc



Les Chouettes du cœur



africain, un grand-duc européen et une buse américaine. Aujourd'hui, il ne reste plus que 50 couples de grands-ducs en Bourgogne, et de moins en moins de chouettes effraies. Les enfants ont été ravis d'approcher ces oiseaux, de pouvoir les porter et d'assister à l'envol de la buse.



Le chateau de Guédelon

Sous un soleil radieux, au mois de juillet, les adhérents ont pu visiter le château de Guédelon dans l'Yonne et assister aux démonstrations des artisans travaillant à construire de toutes pièces un château avec les mêmes techniques qu'au Moyen Âge.

Lors des journées du patrimoine organisées par les habitants de la Grange du Bois, nous avons accompagné une dizaine de personnes pour une balade à la découverte des cadoles.



Et tout au long de l'année, notre petit groupe « vieilles pierres » a poursuivi son œuvre de restauration du petit patrimoine avec la cadole du Mont de Pouilly puis la cadole des Condemines (ci-dessus).

■ Annick Bourdon
Présidente de Villages en vie

LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEdT)

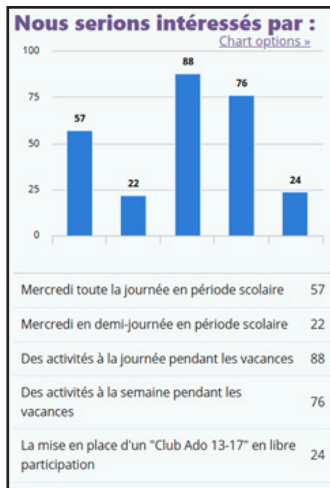
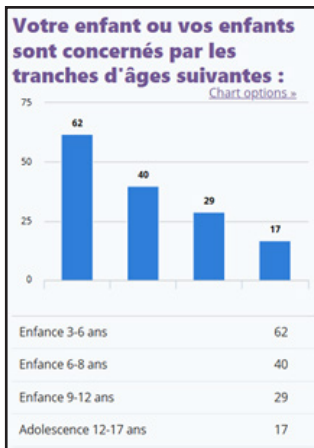
Une première réunion d'échanges avait eu lieu le 9 juillet 2024, à l'initiative de M. Thien, maire de Jullié, sur un projet de création d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) intercommunal, pour répondre à la demande croissante des familles de ce territoire. Ce projet concernerait les communes de Chénas, Émeringes, Julié, Vauxrenard et Cenves.

Suite à cela, une enquête a été réalisée auprès des parents pour connaître leurs besoins et contraintes.

Voici la synthèse des réponses obtenues :

106 familles ont pris le temps de remplir l'enquête au complet. Près de 180 enfants et jeunes sont concernés et nous les en remercions.

- 22 % des répondants habitent Julié - 18 % Jullié - 15 % Chénas - 14 % Chiroubles - 11 % Cenves - 8 % Vauxrenard - 3 % Emeringes - 4 % Serrières - 5 % autres .
- 52 % ont actuellement 2 enfants, 12 % ont au moins 3 enfants et 36 % 1 enfant.



Types d'activités : Pour les mercredis

des activités en lien avec les associations du territoire	27
des pratiques artistiques et culturelles	56
des pratiques sportives	75
de l'accompagnement à la scolarité	23
des activités proches de la nature	66
des activités préparées par l'équipe d'animation	64

UN PEdT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PEdT permet la mise en place d'activités participatives qui favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage de valeurs communes et partagées comme l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

POUR QUI ?

Le PEdT est réalisé à l'initiative de la collectivité territoriale concernée. Il vise prioritairement les enfants et les jeunes scolarisés dans le territoire. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Le PEdT constitue un facteur d'attractivité du territoire et contribue au maintien et à l'installation des familles sur celui-ci.

Types d'activités : Pour les vacances

L'accès à des activités sportives (pratiques, découvertes, olympiades...)	82
L'accès à des activités culturelles (visites de musées, rencontres de métiers, spectacles...)	53
L'accès à la Nature (randonnée, spéléologie, canyoning, atelier découverte, visite de fermes...)	75
L'accès à des activités artistiques (peintures, poteries, pratique de danse, théâtre, musique...)	57
L'accès à des loisirs collectifs (grands jeux préparés par les équipes d'animations, veillées, projets en accueil...)	59
L'accès à la rencontre (intergénérationnelle, actions de solidarité, projets inter-structures...)	25
L'accès à des sujets de sociétés (temps débats, rencontres d'associations et ONG, développement de l'esprit critique...)	8

Avec un temps moyen de trajet vers l'accueil de 14 minutes, si une participation bénévole était demandée, comment y participeriez-vous ?

La majorité pourrait investir un peu de temps (réunions, préparation, etc.) 52 %, un mercredi par an 28 %, une demi-journée par vacances scolaires 26 %, régulièrement 5 %. 32 % ne pourrait pas s'y investir.



■ BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

CÉLINE ET LUDOVIC LES MOLLIERES

Céline et Ludovic, récemment installés aux Molliers, forment une famille recomposée de deux garçons et trois filles, et sont également jeunes grands-parents !

Céline était aide-soignante aux urgences de Dijon et Ludovic chef d'entreprise de magasins/bars à vins à Dijon et à Dôle quand ils ont eu envie de changer de vie.

C'est en 2022 que le projet commença lorsque, découvrant notre région à l'occasion de déplacements professionnels, ils sont tombés sous le charme de nos paysages.

Ils commencèrent à visiter des maisons, jusqu'à ce qu'ils aient un coup de cœur pour l'ancienne maison de Robert Jambon située aux Molliers, en septembre 2024.

Cela marqua également un changement de vie professionnelle puisque Céline quitta son emploi pour démarrer une formation en psychologie. Toujours en étude, elle projette d'exercer courant 2026.

En 2026, le nouveau projet de Ludovic, une activité de maraîchage, devrait également voir le jour sous le nom de « La ferme de l'arbre à vœux ». Un verger sera planté pour proposer quelques fruits et des ruches



Céline Jaumain et Ludovic Flexas

seront installées pour le miel. Un élevage d'Island Cattle, petites vaches débroussailleuses, leur permettront d'entretenir les nombreux hectares de leur domaine. Un projet de chambres d'hôtes devrait également venir compléter leurs activités.

Aujourd'hui, ils logent en location aux Molliers le temps d'avoir à minima l'eau et l'électricité. Début 2025, ils seront enfin chez eux, mais dans un mobil-home le temps de terminer les travaux.

Nous leur souhaitons bon courage et bonne réussite dans leurs projets !

■ Catherine Raymond



Nathalie Moshfegh et Jean-Pierre Pallandre

NATHALIE ET JEAN-PIERRE À BURCERAT

Nathalie Moshfegh, Bâloise, et Jean-Pierre Pallandre, Lyonnais, sont les nouveaux propriétaires au hameau de Burcerat.

Tous deux vétérinaires et résidant en Alsace, ils cherchaient depuis plusieurs années à se rapprocher de Lyon, ville où Jean-Pierre exerce sa profession. Las des navettes entre Lyon et l'Alsace, ils espéraient trouver l'endroit idéal qui répondrait à plusieurs critères :

- Un lieu proche de Lyon avec un accès relativement facile
- Un vaste terrain avec une rivière pouvant accueillir au moins 3 chevaux
- Un bel environnement calme
- Être au plus près de la nature

Après maintes recherches, Jean-Pierre et Nathalie sont tombés sous le charme de ce petit hameau isolé à Burcerat qui répondait enfin à leurs critères tout en étant accessible.

Nathalie et Jean-Pierre ont emménagé fin novembre 2024. Ils consacrent leur temps libre à l'aménagement de la maison, des écuries et des terres pour pouvoir héberger au mieux les humains, le chien et les chevaux.

Changement de vie pour Nathalie qui quitte sa pratique en Suisse, même si pour le moment, elle continue à assurer des remplacements. Quant à Jean-Pierre, il continue d'exercer son métier de vétérinaire à Lyon, poursuit ses recherches sur la



biomécanique de la locomotion, et donne des formations aux vétérinaires. Il exerce aussi des fonctions en tant qu'élu du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires.

Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans notre beau village de Cenves.

■ Catherine Raymond

JULIA & BAPTISTE L'OISEAU

Julia et Baptiste habitent au lieu-dit l'Oiseau depuis 2020 dans l'ancienne maison de Madame & Monsieur Tonossi. Après quatre années de travaux, ils viennent enfin à bout de leur aménagement et peuvent profiter pleinement de leurs enfants, Lucas 2 ans et Vitali 3 mois.

Julia, originaire de Leynes, travaille à Lyon. Elle est associée avec une amie dans la tenue d'un restaurant situé dans le 6e arrondissement, *Le GardnLab*. Elle s'y rend quatre fois par semaine en train.

Baptiste, neveu de Pascal Moreau qui réside aux Poulets, est originaire de Bresse et a fréquenté Cenves et ses environs durant toute sa jeunesse. Spécialisé dans l'électricité d'entreprise depuis 17 ans, il travaillait en tant qu'électricien à Bourg-Saint-Maurice dans les barrages hydro-électriques.

Désireux de se rapprocher de la famille et des amis, tout en gardant la plénitude de la montagne, Julia et Baptiste ont décidé de s'installer à Cenves.



Julia Ravaud et Baptiste Moreau

Bien qu'ils soient excentrés du bourg et pris par leurs vies professionnelles, il n'est pas rare de les croiser à la bibliothèque de Cenves où ils peuvent trouver une multitude de livres pour leurs enfants.

Nous sommes ravis de les compter parmi nous et espérons les retrouver prochainement lors de nos nombreuses manifestations dans notre joli village !

■ Élodie Beudet
& Catherine Raymond

PAULINE & CHARLY LE BURNAIZÉ



Pauline et Charly Consani

Charly et Pauline sont originaires de la Loire. Respectivement responsable logistique et enseignante, ils se sont retrouvés à Mâcon à la suite d'une opportunité professionnelle.

Ils étaient à la recherche de leur cocon, dans un endroit calme à la campagne, lorsqu'ils sont tombés sous le charme des pierres de leur jolie maison située au Burnaizé.

Pauline et Charly comptent bien y fonder leur famille qui se compose de leur chat «Silly» et d'un bébé qui viendra les compléter pour la fin de l'été.

Tous deux ont hâte de découvrir Cenves au fil des saisons...

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans notre beau village.

LE SAVOIR-VIVRE EN BON VOISINAGE



NOUS AVONS TOUS À CŒUR DE PRÉSERVER LE CÔTÉ ATTACHANT ET CONVIVAL DE NOTRE VILLAGE, PUISQUE C'EST POUR CELA QUE NOUS L'AVONS CHOISI.

Attachant par la beauté de ses paysages, la tranquillité de ses hameaux, et ses habitants qui s'investissent pour entretenir les chemins ou fleurir les rues, pour que Cenves demeure un endroit où il fait bon vivre.

Convivial grâce aux diverses associations qui proposent des activités et manifestations qui permettent aux habitants des différents hameaux de se rencontrer, de mieux se connaître et de partager des moments joyeux.

Mais force est de constater que, depuis quelques années, le savoir-vivre et le respect de nos voisins sont des notions qui semblent disparaître peu à peu pour laisser place à l'individualisme et à l'égocen-

trisme. Or, sans ce savoir-vivre et ce respect, c'est la qualité de vie de chacun qui est menacée.

Les incivilités sont de plus en plus fréquentes, les repas de quartier se font plus rares, la participation aux différentes manifestations plus limitée et les querelles de voisinage plus nombreuses. Passer systématiquement la tondeuse le samedi midi au moment où nos voisins sont à table, laisser traîner notre poubelle que des animaux errants ou le vent vont éparpiller, s'appropriier l'une des deux poubelles mises à disposition par la municipalité pour le hameau, obligeant nos autres voisins à entasser leurs poubelles dans un seul contenant qui aura tôt fait de déborder, mettre la musique trop fort, démarrer un

engin bruyant très tôt le matin, confondre hameau d'habitation et zone d'activité professionnelle, etc. sont autant de nuisances sonores, visuelles, olfactives ou environnementales qui transforment un lieu paisible où il fait bon vivre en banlieue invivable.

Chacun de nos actes affecte inévitablement la vie des autres et, si l'on n'y prend garde, le voisinage peut rapidement devenir source de problématiques quotidiennement agaçantes, qui peuvent dégrader notre cadre de vie et nuire à notre bien-être.

Bien sûr, chacun est libre de faire ce qu'il veut chez lui, mais comme le professe John Stuart Mill, dans son célèbre opus sur la liberté « *la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* » ! Cette citation est d'ailleurs une variante de l'article IV de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui stipule que « *la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* ».

Rappelons aussi l'article R. 1336-5 du Code de la santé publique qui stipule qu'« *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé* ». Sont considérés comme « *trouble anormal de voisinage* » les nuisances sonores, de vue ou encore de construction, lorsqu'elles sont répétitives, intensives ou qu'elles durent dans le temps. Elles peuvent

faire l'objet d'une amende forfaitaire (verbalisation immédiate par le biais d'une carte-lettre) d'un montant de 68 euros (paiement dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, c'est l'amende forfaitaire majorée qui s'applique d'un montant de 180 euros).

Les personnes responsables de ces nuisances encourent également la peine complémentaire de confiscation de l'objet à l'origine de l'infraction.

Vivre en bon voisinage, dans le respect des uns et des autres, dans la bienveillance, peut en revanche apporter de nombreuses satisfactions au quotidien, des rencontres amicales en passant par les petits coups de main, et surtout cela garantit la paix et l'harmonie sur notre lieu de vie, donc dans notre esprit. La vie est alors tellement plus agréable et légère pour tous !



QUELQUES HABITUDES SIMPLES POUR UN SAVOIR-VIVRE EN BON VOISINAGE :

- Accorder un sourire et dire bonjour
- Rendre de petits services
- Organiser un repas avec nos voisins
- Respectez la tranquillité durant la période nocturne et limitez les nuisances sonores
- Prévenir en cas de nuisance occasionnelle
- Faire preuve parfois de tolérance
- Faire attention à nos plantations pour préserver l'esthétisme du hameau
- Ne pas être envahissant
- Faire attention de ne pas empiéter sur le terrain de notre voisin
- Veillez à la propreté des espaces communs
- Utiliser convenablement les poubelles mises à disposition par la commune

QU'EST-CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME NUISANCE SONORE ?

Il peut s'agir du bruit causé par les personnes (cris, musique, tapage nocturne, etc.), un objet (téléviseur, outils de bricolage, tondeuse, pétards, pompe à chaleur, climatisation, etc.) ou un animal (abolements, etc.).

QUELS SONT LES HORAIRES AUXQUELS ON PEUT FAIRE DU BRUIT ?

Les travaux bruyants sont autorisés :

- en semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

■ Christine Doridon

LA VIE DE L'ÉCOLE

UNE ANNÉE 2024 MARQUÉE PAR LES JEUX OLYMPIQUES

Dans le cadre du projet sur les jeux olympiques 2024 à Paris, les élèves du RPI se sont retrouvés à Serrières pour des olympiades. Ils ont tous été récompensés : les élèves de maternelle ont reçu une médaille et ceux du CP au CM2, une pièce de 2 euros à l'effigie des JO accompagnée de son livret. Puis, les élèves ont présenté leur « cérémonie d'ouverture des JO » lors de la fête de fin d'année organisée par le Sou des écoles.

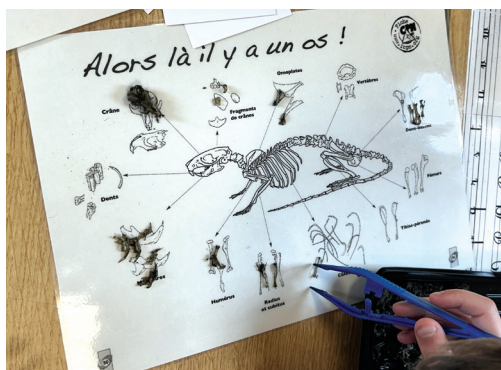


LES DATES ET ACTIVITÉS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024 AU RPI

L'année 2024 a démarré par une petite nouveauté : les élèves de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié de 13 séances à la piscine municipale de Belleville.



Le 9 avril : la CCSB a permis aux élèves de CE2-CM1-CM2 de bénéficier d'une journée sur le thème des rapaces (morphologie, alimentation, environnement, cri/chant, etc.) avec un temps en classe et un temps sur le terrain.



Le 6 mai : ce sont cette fois-ci tous les élèves du RPI qui ont pu profiter d'une animation autour des déchets ("Prévention et gestion des déchets" pour les maternelles et "Gaspillage alimentaire" pour les CE2-CM1-CM2) encore une fois offerte par la CCSB.



Les nouveautés se sont enchaînées avec un voyage scolaire du 22 au 24 mai durant lequel les élèves de CE2-CM1-CM2 sont allés à la découverte des Volcans d'Auvergne.



Le 31 mai : nous avons passé la journée au Poney Club de Cenves. Merci à Mireille Marieaud et à toute l'équipe du poney club pour leur accueil !

Le 6 juin : sortie scolaire à Lyon pour les élèves de maternelle et de CP/ CE1. Le matin, visite d'une exposition sur le thème "espèces animales" au musée des Confluences pour les maternelles et l'après-midi, visite de l'Aquarium de Lyon.





- Le 13 juin : journée « Le miel et les abeilles » :**
- découverte du fonctionnement d'une ruche pédagogique
 - présentation et dégustation de différents miels
 - et fabrication d'un baume à lèvres.

Merci à Élodie Beudet, Krouky, Marie Justino et Christine Griffon (Lunabellis) pour leur investissement !



Depuis le lundi 2 septembre, une nouvelle année scolaire a commencé :

Le 5 novembre, les trois classes du RPI se sont réunies pour leur première journée « École et cinéma » à Cenves.

Merci encore à Gérard Larochette, Dominique Raymond, au Sou des écoles ainsi qu'aux Foyers Ruraux du 71 qui permettent de maintenir ces séances.



Et le 2 décembre, les 3 classes se sont de nouveau retrouvées dans le cadre de « la semaine du goût » à Serrières.

À cette occasion, les enfants ont préparé leur repas et ont déjeuné ensemble pour leur plus grand plaisir !

Un grand merci à Roselyne et Didier Roche (restaurant *Le Dirose*) pour l'organisation de cette journée !

■ Gwénaëlle Berger
Directrice de l'école de Cenves



Classe du cycle 1 (PS, MS et GS) à Cenves
avec Philippe Boissy



**Classe du cycle 2 (CP et CE1) à Serrières
avec Sonia Höllwarth**



**Classe du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) à Cèves
avec Gwénaëlle Berger**

COMPOSITION DES CLASSES :

Classe de Philippe Boissy et Aurélie Geoffre (ATSEM) : 19 élèves de PS-MS-GS

Classe de Sonia Höllwarth : 16 élèves de CP-CE1

Classe de Gwénaëlle Berger : 15 élèves de CE2-CM1-CM2

REMISE DE DIPLÔME À MATOUR



Le 18 octobre 2024, c'est Évan Bourdaudhui qui s'est vu remettre par notre maire Pierre-Yves Pelle-Boudon son brevet des collèges avec la mention « Bien », lors de la cérémonie de remise des diplômes organisée par le collège Saint-Cyr de Matour.

Comme chaque année, l'établissement avait invité les maires de chaque commune pour remettre leur diplôme aux collégiens de 3^e de leur commune scolarisés au collège de Matour et ayant obtenu leur brevet.

Félicitations à Évan !

Joëlle Bourdaudhui

SOU DES ÉCOLES DU RPI CENVES-SERRIÈRES

LE BILAN 2023-2024

Le Sou des écoles a financé les entrées et le transport des activités et sorties suivantes :

- Les sorties au cinéma
- Une sortie à Lyon (Aquarium et musée Confluence)
- Les séances de piscine
- La journée du goût
- Un voyage en Auvergne
- La visite du père Noël (cadeaux pour les deux écoles et la garderie)

Une journée découverte a été offerte aux enfants par le Poney club de Cenves.

Cette année s'est clôturée par une kermesse où les enfants nous ont offert un beau spectacle sur le thème des JO. Merci aux enseignants du RPI pour leur dévouement auprès de nos enfants.



Ces sorties ont pu être réalisées grâce à votre participation et nos différentes manifestations :

- Vente de pizzas
- Vente de galettes
- Vente de chocolats
- Loto
- Kermesse

Un grand merci aux parents qui nous aident au bon déroulement des différentes animations. Nous vous attendons encore nombreux pour cette nouvelle année scolaire, avec davantage de projets.

Si vous souhaitez nous aider à faire vivre notre association, vous êtes les bienvenus soit en étant bénévoles, soit en contribuant à nos différentes manifestations ou ventes.

Il nous semble important de remercier également : les professeurs des écoles, le restaurant Le Dirose, le Comité des fêtes pour le prêt du matériel et l'association de chasse de Serrières pour leur don, les mairies des deux communes, le Poney club de Cenves, mais aussi les habitants pour leur participation.

LES PROJETS POUR 2024-2025

- La journée du goût
- La visite du père Noël
- Le cinéma
- La piscine pour l'école de Serrières
- La piscine pour les CE2, CM1, CM2
- Une intervenante musique pour l'école de Serrières.

D'autres sorties peuvent avoir lieu au cours de l'année.

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2024-2025

- Vente de Pizzas (en octobre)
- Vente de chocolats de Noël (en novembre)
- Loto : 16 mars
- Kermesse : 5 juillet

Meilleurs vœux et très bonne année 2025 à tous !

■ Le bureau du sou des écoles

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Sylviane PREVOT (Cenves)
Trésorier : Mathieu LONGUEVILLE (Serrières)

Secrétaire : Pauline GUIGNIER (Serrières)
Vice-secrétaire : Élodie BEAUDET (Cenves)

Membres actifs : Sonia VANACLOCHA (Cenves), Julie HADI (Cenves), Marion ROLLIER (Cenves), Lucie PAGNON (Serrières), Cécile FURBA (Serrières), Nathacha CHILTZ (Serrières), Pauline CHAFFURIN (Cenves).



Les jolies décorations confectionnées par les enfants du RPI et leurs familles pour le marché de Noël de Cenves.



La kermesse de fin d'année

RESTAURANTS SCOLAIRES

CENVES-SERRIÈRES



Notre association n'est pas la plus connue de la commune, mais elle est essentielle au fonctionnement de notre école.

L'association emploie deux cantinières qui cuisinent chaque jour des produits frais de qualité à la plus grande joie de nos enfants. Ce mode de fonctionnement est couteux et demande beaucoup d'énergie, mais nous (les membres du bureau) sommes très attachés à cette notion de cuisine maison pour nos enfants.

Nous organisons des manifestations tout au long de l'année pour que nos enfants mangent sainement. Elles sont nécessaires pour financer le fonctionnement de l'association et assurer sa pérennité.

En 2024, ces événements (buvette du rallye des vins, vente de bréchets de poulet, vente de fromages, stand de décorations confectionnées par les enfants et leurs familles au marché de Noël de Cenves, belote, etc.) furent une belle réussite, hormis notre concours de pétanque que nous avons dû annuler avec regrets en raison des conditions climatiques.

Nous tenions à remercier tous les bénévoles qui sont venus nous aider lors de ces manifestations.

La journée du goût à Serrières s'est déroulée le lundi 2 décembre. Cette journée est toujours un moment très important et très attendu par les enfants. Nous remercions Rose et Didier du restaurant Le Dirose qui œuvrent grandement à la réussite de cet événement. Nous tenons aussi à remercier les mairies de Cenves et Serrières pour leur engagement à nos côtés et leur soutien financier très important.

Merci à tous les habitants de nos communes qui ont contribué durant cette année à la réussite de nos manifestations.

Cette association mérite plus que jamais le soutien de tous, elle a une vraie utilité publique, celle de nourrir sainement nos enfants.

Si vous souhaitez nous aider ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : cantinecenvesserrireres@gmail.com

Julien Robin
Président de l'association

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Julien ROBIN (Serrières) / Vice-présidente : Maria Flor Ferreira Dias (Serrières)
Trésorière : Nadia GUERIN (Serrières) / Vice-trésorières : Julie HADI (Cenves) et Natacha CHILTZ (Serrières)
Secrétaire : Lucie PAGNON (Serrières) / Vice-secrétaire : Mélanie CABOT (Cenves)
Cantinières : Blandine FERRET (à Cenves) et Angélique REMEDER (Serrières)
Membres actifs : Cécile FURBA (Serrières), Mathieu LONGUEVILLE (Serrières), Lena Desmaillet (Serrières)



■ LES POMPIERS DU FIEF

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, c'est avec enthousiasme que nous vous partageons quelques nouvelles et projets pour l'année à venir.

Bientôt une journée porte ouverte pour peut-être susciter des vocations

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous envisageons d'organiser une journée portes ouvertes au sein de notre centre, suite au succès de l'édition précédente. Les portes ouvertes sont non seulement une belle occasion de rencontres et de partages, mais elles peuvent également susciter des vocations. Nous espérons ainsi que certains d'entre vous seront tentés de rejoindre nos effectifs après avoir découvert notre engagement au service de la population.



Remise de grades et décorations à la caserne d'Émeringes

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des habitants pour leur chaleureux accueil lors de nos traditionnelles tournées de calendrier. Votre générosité, à travers vos dons, nous aide à continuer de vous servir dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une très belle année 2025, placée sous le signe de la solidarité, de la sécurité et de la santé. Les pompiers du FIEF restent, comme toujours, à votre service, et nous vous remercions de votre confiance.

■ L'amicale des pompiers du FIEF

25 SAPEURS-POMPIERS 123 SORTIES D'ENGINS EN 2024

Le nombre d'interventions reste stable et toujours aussi varié : secourismes, accidents routiers, feux de bâtiments, feux d'espaces naturels, inondations, etc.

Un total de 123 sorties d'engins a eu lieu sur l'année 2024.

Votre caserne se compose de 25 sapeurs-pompiers qui sont formés en permanence. De nombreux recrutements ont eu lieu cette année : Lisa Roussot, Romane Vachet-Materno, Franck Violet et Amélie Coehlo.

Félicitations aux nouvelles recrues.

De futurs pompiers volontaires sont également en cours de recrutement.

Toute l'équipe de la caserne et moi-même serons heureux de vous accueillir lors de notre prochaine porte ouverte. Une belle occasion de vous accueillir parmi nous en vous faisant découvrir nos différentes activités.

Un grand merci à vous tous pour votre soutien et pour votre générosité à notre égard.

La caserne du FIEF et moi-même vous souhaitons une excellente année 2025.

■ Violet Hervé
Chef du CT LE FIEF

LES CONSCRITS

L'ESPRIT OLYMPIQUE AU CŒUR DES TRADITIONS CONSCRITES



La classe en 4

Le 27 avril 2024, notre petit village de Cenves a accueilli les conscrits de la classe en 4 lors d'une journée exceptionnelle. Malgré le froid, l'ambiance festive et chaleureuse a réchauffé les cœurs, offrant à tous un moment hors du temps.

L'hommage solennel aux conscrits morts pour la France avec la dépose de gerbes et les discours ont apporté une dimension émotive et respectueuse à cette célébration. L'ambiance s'est ensuite vite réchauffée avec le défilé sportif sur le thème des Jeux Olympiques, marqué par la passation symbolique de la flamme entre la classe en 3 et la classe en 4. Ce moment, empreint de camaraderie et de dynamisme, a ouvert une journée où sport et tradition étaient à l'honneur.

La journée s'est poursuivie avec un vin d'honneur, animé par la fanfare de Tramayes. Les airs entraînants et l'atmosphère conviviale ont rassemblé des participants de 18 à 70 ans, toutes générations confondues.

La tournée des brioches menée avec brio par les 18-20 ans a également été un moment fort, où conscrits et habitants ont pu partager des instants de convivialité autour de cette tradition gourmande.

Avec plus de 80 personnes réunies, la fête s'est prolongée avec un repas copieux et chaleureux. La soirée s'est achevée sur une piste de danse effervescente où chacun a célébré cette tradition jusqu'au bout de la nuit.

Entre sport, mémoire et festivité, cette journée à Cenves a parfaitement illustré l'esprit des conscrits : joyeux, rassembleur et plein d'entrain. Une réussite totale qui restera gravée dans les mémoires.

Rendez-vous est pris pour les prochaines éditions, où tradition et convivialité continueront d'être à l'honneur.

Gwénaëlle Crétin
et Romane Geoffre





AUTRES FESTIVITÉS



Quelques nouveaux arrivants sur la commune et toujours le même groupe de Cenvards désireux d'échanger sur la vie du village se sont retrouvés lors de la rencontre cenvardes du 22 novembre.

Un moment convivial qui mériterait davantage de participation.

LE VIEUX FRÊNE



Un léger souffle venant du sud fait frémir mes feuilles. Mes branches s'agitent à peine. J'ai connu tellement de saisons, tellement de tempêtes et de vents déchaînés, tellement d'amis blessés ou morts sous leurs assauts furieux.

Le froid est maintenant bien installé. Les jours sont si courts que le soleil peine à réchauffer ma vieille peau ridée. D'où je suis, j'aperçois le village qui vit doucement, comme au ralenti. C'est un joli village, bâti autour d'une pointe rocheuse, qui présente fièrement ses façades comme l'étrave d'un navire défiant la mer. Avec les nuages qui s'étendent parfois sur les vallées, on s'y croirait presque. Au sommet de la roche, ils ont édifié la statue d'une belle dame dorée. Peut-être est-ce un signal qu'ils ont choisi pour se rassembler ? Ou leur façon d'être reconnaissant envers cette femme, pour quelque bonheur qu'elle leur ait accordé. Comme nous remercions au printemps le soleil et la terre de leurs bienfaits en lançant vers le ciel feuilles et samares. Les humains aussi ont ralenti le rythme de leur vie. Ils sortent peu, couverts de tissus qui protègent leur fine et tendre peau.

Aujourd'hui, je connais bien les humains. Depuis ma naissance, ils sont souvent passés au pied de mes racines, volant l'une de mes branches pour fabriquer

un arc, un manche de pioche. Ou mon feuillage pour nourrir leurs animaux. Ou s'allongeant simplement à l'ombre de ma ramure... seuls ou à deux. Oh, oui ! Je connais bien les humains, aujourd'hui.

Leurs petits sont souvent venus jouer autour de moi, joyeuses bandes turbulentes se cachant derrière mon tronc, grim pant sur mes branches, et lançant dans l'air leurs éclats de rire qui réchauffent ma sève plus que le soleil lui-même.

Les femmes, aussi, qui viennent cueillir mes feuilles ou mes fruits lors de belles soirées d'été, fredonnant de douces mélodies, partageant entre elles la recette des potions qu'elles préparent grâce à moi et qui soignent leurs enfants et leurs maris. Et les rendraient centenaires.

Centenaires... Ah ! J'ai moi-même dépassé par deux fois le compte des cent ans.

L'autre jour, un homme est venu. Il portait une drôle de veste jaune et brillante. Il avait de petites lunettes rondes et des bottes trop grandes pour lui. Il s'est arrêté devant moi et m'a jeté un regard indifférent. Il tenait un calepin, a noté quelque chose... Puis il a tracé une croix rouge sur ma vieille écorce.

Je sais ce que cela veut dire.

Qu'importe. Je suis si vieux maintenant. Les petits insectes, dont je me moquais hier encore, finissent par me faire mal. Certains rampent sous ma peau et se nourrissent de ma sève. D'autres s'en prennent à mes fleurs, mes bourgeons. Cela ne compte plus. Dans cette belle forêt, nombre de mes enfants grandissent et sauront à leur tour devenir de beaux et vigoureux arbres adultes. Comme moi, ils accueilleront les nids de jolies mésanges, ceux des pics facétieux, et parfois des chevêches au regard perçant et sévère. Ils frémiront de plaisir sous les petites pattes des écureuils, sentiront le doux bourdonnement des abeilles, et profiteront des chants joyeux du chardonneret ou du merle noir.

Le soleil se couche. Une journée s'achève. La nuit emporte les derniers souffles venant du sud vers d'autres villages, d'autres pays. Ma vie s'achève aussi. Je me plais à croire qu'elle n'a pas été inutile. Et qu'elle le sera encore après ma fin...

■ Guy Ferrandez

PLUi-H ET ZAN



Dans nos précédents bulletins, nous avons déjà relaté ces sujets. Ils deviennent de plus en plus précis et je voulais vous faire part des dernières avancées.

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) interfère fortement avec le PLUi-H puisque ce dernier devra répartir au mieux les hectares que l'état voudra bien concéder sur notre territoire.

Pour rappel, l'objectif à priori positif est de protéger les surfaces cultivables en modérant les constructions et de densifier les bourgs. Objectifs tout à fait louables, mais qui oublient que certaines zones ne peuvent pas être densifiées aussi fortement que nous le souhaiterions du fait de la topographie et de l'absence de terrains que l'on pourrait viabiliser, et que nous devons aussi avoir quelques hectares pour des zones économiques. Sans renouvellement d'habitants et d'économie, le territoire, que ce soit à l'échelle de la commune et ou des intercommunalités, aura du mal à survivre.

C'est la Communauté de communes qui détermine les règles de partage

Comme nous élaborons un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de la Communauté de communes, c'est à cette dernière que revient le mauvais rôle de déterminer les règles de partage sur un territoire vaste et

très différencié. C'est donc aux communes de discuter, d'argumenter et de justifier que telle zone peut être à urbaniser, que telle zone peut servir d'entrepôt ou que telle zone agricole pourra recevoir des bâtiments agricoles sans trop nuire à la répartition pré-établie sur tout le territoire avec le bureau d'études lors des rencontres avec toutes les communes.

L'objectif est d'obtenir un consensus et nous y arriverons contrairement à nos instances législatives.

Je reprends ici le contenu d'un document de la CCSB qui fait un point de situation avant d'aller un peu plus dans le détail :

Malgré certaines contraintes de temporalité liées à la loi Climat et Résilience, au « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Beaujolais en cours, l'élaboration du PLUi-H se poursuit sur le territoire intercommunal.

Depuis le début de l'année 2024, de nombreuses réunions de travail en lien avec les élus et partenaires du projet, font avancer les réflexions relatives à l'aménagement futur des 35 communes.

Récemment, le contenu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce maîtresse du futur document d'urbanisme, a été pré-

senté au public lors d'une série de trois réunions publiques réparties géographiquement entre Val de Saône, Coteaux viticoles et Haut-Beaujolais.

La fin de l'année 2024 est dédiée à l'élaboration du règlement écrit, des plans de zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLUi-H.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE :

- L'arrêt des études du PLUi-H est envisagé pour le deuxième trimestre 2025.
- Une enquête publique se tiendra au troisième trimestre 2025.
- L'approbation et l'entrée en vigueur du PLUi-H est prévue pour l'année 2026.

Durant toute la durée du projet, une concertation en continue est menée par la CCSB.

POUR FORMULER VOS OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

- Mise à disposition d'un registre au siège de la CCSB (mairie de Belleville-en-Beaujolais, rue de la République 69220 Belleville-en-Beaujolais) et dans chaque mairie du territoire.
- Courrier adressé au Président de la CCSB.
- Courriel à l'adresse suivante : concertation.plui@ccsb-saonebeaujolais.fr

Les quelques définitions ci-dessus devraient vous permettre d'appréhender ce sujet et je vous exposerai concrètement la première mouture pour notre commune et ce que nous demandons pour la deuxième version, car la première n'était pas acceptable en l'état.

LE ZONAGE

Le zonage se compose de 4 zones principales (elles-mêmes scindées en sous-zones) dont :

1. LES ZONES URBAINES DITES ZONES U (Sous-zones UAa, UAb, UB, UM, UH, UD, UE, UT...)

Elles comprennent :

Les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

Les zones U sont immédiatement constructibles sous conditions énumérées au règlement écrit de la zone.

Le tracé des zones U du PLU en vigueur repose notamment sur :

- La prise en compte de l'urbanisation existante et des réseaux (Assainissement et AEP notamment)
- La prise en compte des espaces agricoles et naturels identifiés
- Le tracé du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et des aléas.

2. LES ZONES À URBANISER DITES ZONES AU avec des sous-zones (AUH, AUE et AUI)

Elles comprennent les secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation sous certaines conditions.

3. LES ZONES NATURELLES DITES ZONES N (En principe strictement inconstructible sauf cas particuliers). (Sous-Zones NCO, Nt, Ne)

Les zones naturelles et forestières dites zones N correspondent à des secteurs équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, milieux, espaces naturels, des paysages, de l'existence d'une exploitation sylvicole, de ressources naturelles à préserver ou de l'existence de risques naturels.

Peuvent être autorisées en zone naturelle :

- Les constructions d'équipements collectifs si elles ne sont pas incompatibles avec l'activité agricole ou forestière

- Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière, ou au stockage et à l'entretien du matériel
- Les constructions nécessaires à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles si elles constituent un prolongement direct de l'exploitation
- Les extensions et/ou annexes aux bâtiments d'habitation existants.

Le « pastillage » des zones N (ou STECAL : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée) est possible à titre exceptionnel.

4. LES ZONES AGRICOLES DITES ZONES A (Uniquement constructible pour l'exploitation agricole et la valorisation de ses produits). (Sous-Zones ACO, At, Ae)

Les zones agricoles dites zones A correspondent à des secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres.

Peuvent être autorisées en zone agricole :

- Les constructions d'équipements collectifs si elles ne sont pas incompatibles avec l'activité agricole
- Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou au stockage et à l'entretien du matériel agricole

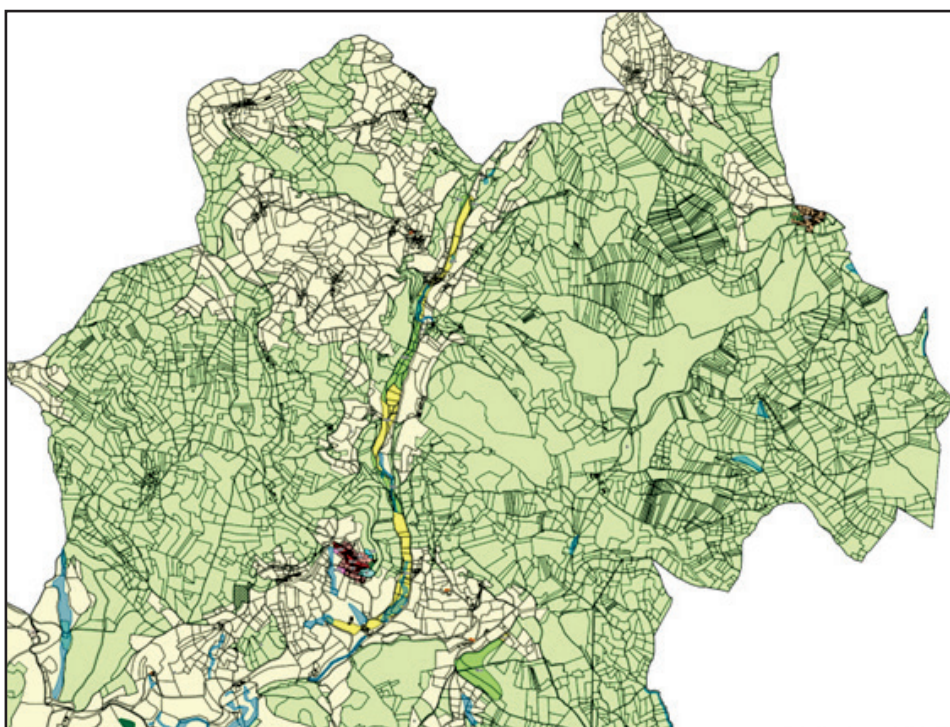
- Les constructions nécessaires à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles si elles constituent un prolongement direct de l'exploitation
- Les extensions et/ou annexes aux bâtiments d'habitation existants.

Le « pastillage » des zones A (ou STECAL : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée) est possible à titre exceptionnel (par exemple la construction d'un hangar pour stocker du matériel pour un artisan, si aucune incompatibilité n'est décelée, altération du paysage ou autres servitudes).

UN DÉCOUPAGE DES ZONES BASÉES SUR :

- Le projet de la CCSB (orientations du PADD)
 - Calcul du nombre de m²
 - Nombre d'habitations dans une Zone U et AU
- La prise en compte de l'existant
- La prise en compte de documents de niveaux supérieurs et servitudes.

Il faut donc tenir compte de cet aspect Zonage pour identifier sur le territoire communal toutes les parties susceptibles d'adhérer à ce zonage.



Sur la carte précédente, nous constatons que nous sommes en zone Agricole (beige et jaune) et Naturelle (verte) sur la quasi-totalité du territoire communal.

La première carte propose deux zones Urbanisable (taches marron-rouge) que sont le bourg et la Grange du Bois) puisque n'avait pas été perçu que le hameau Vers-le-Bois serait à plus de 15 habitations potentielles à l'orée de 2026 au vu des certificats d'urbanisme émis par la DDT. C'est donc une négociation en cours pour que ce hameau soit dans une enveloppe urbanisable.



Nous avons aussi demandé à ce que l'enveloppe de la Grange du Bois soit agrandie au vu des récents certificats délivrés par la DDT.



Quant au bourg, même s'il est dans une enveloppe urbanisable, il y sera très difficile de construire du fait de la topographie et la limitation des parcelles constructibles à 500 m².

Nous avons demandé également pour la deuxième version qu'autour des zones d'exploitation agricole les zones soient suffisamment grandes pour étendre les bâtiments existants.

Vous comprenez que notre développement pour accueillir de nouveaux habitants qui voudraient construire est extrêmement limité, sans compter que la surface de terrain par habitation est rédhi-

bitoire pour beaucoup de ceux qui souhaiteraient s'installer à la campagne sans avoir un voisin trop proche.

Nous attendons donc la version 2 des zones pour notre commune.



Il est conseillé de déposer les permis de construire avant fin 2025.

J'en profite pour rappeler que si vous avez en votre possession un certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) encore valide qui indique que votre terrain est constructible (les frais d'extension des réseaux ne sont pas pris en charge par la mairie), nous vous conseillons de déposer ou de faire déposer un permis de construire à votre futur acquéreur avant fin 2025 pour éviter tout contentieux entre l'ancienne organisation (RNU, Règlement National d'Urbanisme) et la nouvelle organisation (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et habitat).

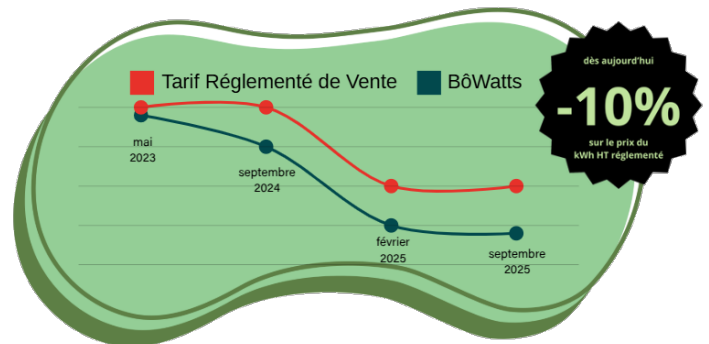
En effet le futur PLUi-H (fin 2025) du fait de la loi ZAN ne permettra plus de construire dans les hameaux afin de protéger les surfaces agricoles. Les parcelles à ce jour constructibles peuvent redevenir des terrains agricoles si aucun aménagement n'a été fait dans les délais.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon

L'OFFRE ÉLECTRICITÉ BÔWATTS EST UNE OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS RÉSIDANT DANS UNE COMMUNE ÉLIGIBLE ET DONT LA PUISSANCE EST INFÉRIEURE À 36 KVA PROPOSÉE DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2024. UNE ÉLECTRICITÉ 100% VERTE PRODUITE EN FRANCE.

UN TARIF AVANTAGEUX ET ÉVOLUTIF

L'offre BôWatts est indexée sur le tarif réglementé, sans jamais le dépasser. Actuellement, cela signifie que vous profitez d'un tarif réduit de 10 %. La bonne nouvelle : le tarif réglementé devrait baisser début 2025. BôWatts ajustera son tarif pour garantir -10 % à ce nouveau prix !



ESTIMATION HT

TRV aujourd'hui = 0,1887€ HT si -10 % de baisse du TRV au 01/02/25 comme annoncé par la CRE* : le tarif BôWatts sera 0,152847€ HT, soit -19 % par rapport au TRV aujourd'hui !

* La CRE confirme l'actualisation du TURPE au 1^{er} novembre 2024 et propose de reporter exceptionnellement cette évolution dans les tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} février 2025 | CRE

LES AVANTAGES INCLUS DANS L'OFFRE

• UNE OFFRE PERSONNALISABLE

Vous pouvez choisir le montant de vos mensualités, votre date de prélèvement, le mode de facturation et modifier vos options en quelques clics.

• UN CONTRAT SANS MAUVAISE SURPRISE, SANS ENGAGEMENT ET SANS FRAIS CACHÉS

Suivez, analysez et maîtrisez votre consommation depuis votre espace client.

• UN SERVICE CLIENT À VOTRE ÉCOUTE

BON À SAVOIR

- Si je change d'avis, je peux revenir au tarif réglementé.
- Pas besoin de changer de compteur.
- Le changement n'entraîne pas de coupure d'électricité.



DES OUTILS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) met à votre disposition gratuitement un outil de suivi de consommation : le nRLINK d'une valeur de 80€. Cet outil est conçu pour vous aider à réaliser des économies d'énergie.



TOUTES LES INFOS ICI



“ Avec BôWatts, chacun adapte ses gestes pour **réduire** les consommations affichées sur l'écran et est **fier** de toutes les **économies** réalisées. ”

06 75 08 20 15
info@bowatts.fr
www.bowatts-beaujolais.fr



JÉRÔME ET GÉRALDINE - SAINT-GEORGES-DE-RENEINS



■ ÊTRE MAIRE EN 2024

ENTRE SATISFACTIONS ET DÉFIS

LE RÔLE DE MAIRE EST SOUVENT PERÇU À TRAVERS LE PRISME DES RESPONSABILITÉS, DES DIFFICULTÉS OU DES AGRESSIONS MÉDIATISÉES. POURTANT, DERRIÈRE CE POSTE COMPLEXE SE CACHENT DES SATISFACTIONS QUI POUSSENT DES MILLIERS D'ÉLUS À S'INVESTIR CHAQUE JOUR. INSPIRÉ PAR UN ARTICLE DU JOURNAL DES 36 000 COMMUNES ET UNE ÉTUDE RÉCENTE, CET ARTICLE EXPLORE LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES MAIRES : ENTRE ENGAGEMENT, ÉPREUVES ET RÉSILIENCE.

Une journée type de maire : un exercice impossible à décrire

Tenter de définir une journée type pour un maire revient à capturer l'imprévisible. Interventions imprévues, dossiers complexes, rencontres avec les habitants, réunions sur des projets intercommunaux, conseils municipaux en soirée... La diversité des tâches rend ce rôle passionnant, mais aussi exigeant.

Une santé mise à l'épreuve

Le Congrès des Maires de France 2023 a révélé un bilan préoccupant. Depuis 2020, 2 400 maires ont démissionné et 57 000 sièges de conseillers municipaux restent vacants. Parmi les causes :

- Un sentiment d'isolement face aux responsabilités.
- La complexité administrative (plus de 10 000 lois, 300 000 articles et 400 000 normes souvent contradictoires).
- La diminution des moyens alloués aux collectivités.
- Les tensions au sein des conseils municipaux.
- La difficulté de concilier vie personnelle et engagement public.

À cela s'ajoute une augmentation des agressions contre les maires : en 2023, des actes particulièrement violents, allant jusqu'à des incendies criminels ou des agressions mortelles, ont marqué les esprits.

Ce qui motive les maires malgré tout

Malgré ce contexte difficile, une étude menée par le Pr Olivier Torres et Mathieu Le Moal, en partenariat avec l'AMRF et l'Observatoire Amarok, met en lumière un aspect souvent oublié : 69,3 % des 2 000

maires interrogés déclarent être satisfaits de leur mandat. Cette satisfaction dépasse les contraintes administratives et les pressions externes.

Deux outils, le stressomètre et le satisfactomètre, développés dans le cadre de cette étude, permettent de mesurer précisément les émotions et le bien-être des élus locaux. Ils révèlent que, pour la majorité des maires, les joies du service à la communauté surpassent les défis quotidiens.



Ce sont souvent les aspects humains et communautaires qui les motivent :

- Le sentiment de contribuer directement à l'amélioration de la vie locale.
- Les relations avec les habitants et les réussites partagées.
- La possibilité de mener des projets concrets, qui ont un impact visible.

Malgré tout, il reste des défis à relever pour améliorer les conditions d'exercice de leur fonction, qu'il s'agisse de simplifier les lois ou d'offrir davantage de soutien aux petites collectivités.

LE SATISFACTOMÈTRE DES MAIRES

Le satisfactomètre de la vie du maire et de sa vie personnelle

INTENSITÉ MOYENNE DE SATISFACTION RESENTIE



Événement lié à la vie personnelle

Le quotidien du maire : entre imprévus et convivialité

Chaque matin, la mairie réserve son lot d'incidents inattendus : un chauffage défectueux, un arbre couché, une panne électrique, ou encore des réclamations variées de la part des administrés. Pourtant, loin d'être décourageants, ces petits soucis sont aussi des opportunités d'agir directement pour le bien-être de la communauté.

L'arrivée à la mairie reste pour beaucoup un moment agréable, grâce à un environnement de travail positif. Dans notre commune, par exemple, la bonne entente avec les agents municipaux et l'équipe, en particulier un premier adjoint présent et investi, est un facteur clé de satisfaction.

De plus, des relations harmonieuses avec les acteurs du territoire (maires voisins, présidents d'intercommunalité et le corps enseignant local) renforcent le plaisir d'exercer cette fonction. Ces liens humains contribuent à faire du rôle de maire un engagement gratifiant, malgré les défis du quotidien.

Parmi les facteurs les plus gratifiants :

- Les projets réalisés, qui donnent un sens concret à l'engagement.
- Les moments de convivialité partagés avec les administrés.
- La collaboration avec des équipes investies et compétentes.



La réussite d'un projet : une source de satisfaction incomparable

Dans notre commune, les projets s'enchaînent, des plus modestes aux plus ambitieux, chacun apportant sa dose de gratification. Je pense par exemple à l'installation de compteurs dans les bâtiments communaux, un projet qui a rencontré son lot d'imprévus : défaillance d'un électricien, problèmes de contrats, et même une inversion de phase privant temporairement un gîte de chauffage. Ces aléas ont certes généré du stress, mais la satisfaction de voir cet objectif atteint a largement compensé les tracasseries.

Des satisfactions partagées, mais parfois méconnues

Les réunions, les rencontres et l'aide apportée aux habitants figurent aussi parmi les sources de satisfaction relevées par l'étude. Cependant, leur intensité est moindre, ce que j'attribue à un certain désintérêt de la population pour les actions menées par le conseil municipal. Très peu d'habitants prennent le temps de remercier ou de participer activement aux



événements organisés, ce qui peut parfois peser sur le moral des élus.

Le maire, un élu qui s'oublie

L'étude souligne enfin un point souvent négligé : les satisfactions personnelles du maire, comme ses loisirs, ses vacances ou sa santé, arrivent en queue de classement. Beaucoup d'élus, absorbés par leur rôle, négligent leur propre bien-être au profit de leur engagement public.

Ce déséquilibre peut engendrer des reproches de la part de leurs proches, qui regrettent parfois le temps passé à la mairie ou aux réunions intercommunales. Cet aspect mérite d'être pris en compte pour éviter l'épuisement ou un désengagement progressif.

LE STRESSOMÈTRE DES MAIRES

Le stressomètre de la vie du maire et de sa vie personnelle

INTENSITÉ MOYENNE DE STRESS RESENTI



① Événement lié à la vie personnelle

Une pression administrative écrasante

Avec un score de 3,22, le facteur de stress le plus élevé identifié par les maires est la complexité et la lourdeur administratives. Les élus, bien qu'entourés de personnels compétents et dévoués, doivent gérer une multitude de domaines : urbanisme, éducation, sécurité, environnement, etc. Ces responsabilités impliquent des démarches administratives fastidieuses, des appels d'offres, et surtout des demandes de subventions, souvent marquées par des pertes, des délais ou des refus.

Cette surcharge administrative peut rapidement devenir accablante. Elle est une cause majeure d'épuisement professionnel (burnout) et, parfois, de démissions.

Cela souligne le besoin urgent de simplifier les procédures et de mieux accompagner les élus dans leurs tâches quotidiennes.

Projets et subventions : des satisfactions et des frustrations

Les projets municipaux sont l'un des plus grands facteurs de satisfaction pour les maires. Voir une initiative aboutir, qu'il s'agisse d'une amélioration des infrastructures ou d'un nouveau service pour la population, est profondément gratifiant.

Cependant, les difficultés d'obtention de subventions constituent un obstacle majeur. Ces subventions, souvent indispensables pour financer des projets, peuvent être perdues ou retardées, ce qui affecte le moral des élus et freine leur motivation.

Cela illustre bien les paradoxes du rôle : un maire peut être à la fois porté par ses ambitions pour la commune et freiné par des processus administratifs complexes.

Le budget : un défi étonnamment moindre

Fait surprenant, la gestion budgétaire arrive en dernière position des facteurs de stress. Contrairement à l'État, les communes doivent impérativement avoir des comptes équilibrés, ce qui pourrait sembler une source de pression. Pourtant, cette note basse s'explique souvent par la bonne gestion des précédentes-

seurs. Dans de nombreuses communes rurales, les finances sont saines, ce qui permet aux nouveaux élus de débiter leur mandat avec une certaine sérénité.

En conclusion

Être maire, c'est bien plus qu'un poste administratif : c'est un engagement de cœur, fait de satisfactions, de doutes et d'épreuves. Malgré les nombreux défis, les maires sont portés par une conviction : celle que leur travail fait une différence. Et cela, malgré toutes les contraintes, est une source inépuisable de motivation.

Être maire en milieu rural est un exercice d'équilibriste, entre défis administratifs complexes, imprévus quotidiens et satisfactions humaines.

Le satisfactomètre rappelle que, malgré les obstacles, une majorité de maires trouvent leur rôle gratifiant. Au-delà des normes et des contraintes, ce sont les liens humains avec les équipes, les habitants et les partenaires locaux ainsi que les résultats tangibles qui nourrissent leur motivation chaque matin, et c'est là la véritable force de cet engagement.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon

LE PERSONNEL COMMUNAL

De droite à gauche : Ingrid Monnier qui remplace temporairement Blandine Ferret à la cantine; Cécile Déchenaud qui remplace Julie Renaud comme agent d'entretien; Joëlle Bourdaudhui, gestionnaire des gîtes et urbanisme, Carole Contet secrétaires générale de mairie; Aurélie Geoffre, ATSEM; Denis Buna, agent technique voirie.

Un grand merci à tous pour leur travail au quotidien et pour leur investissement vu les difficultés liées aux absences de titulaires.



■ COMMÉMORATIONS



■ Commémoration au bourg de Cenves

Le 11 novembre, la commune a rendu hommage aux victimes des dernières guerres lors de deux cérémonies qui ont eu lieu au bourg de Cenves et à Vieux-Château.

À cette occasion, la commune a remis aux enfants qui ont lu le discours un cadeau en lien avec la Grande Guerre pour les remercier pour leur implication.



DE PASSAGE À CENVES

PARIS-NICE 2024



© www.loisirs-beaujolais.fr

22 ÉQUIPES
154 COUREURS
19 COMMUNES DU BEAUJOLAIS

Pour cette 82^e édition, le Beaujolais a de nouveau accueilli la course cycliste internationale.

Après une arrivée le 13 juillet à Belleville-en-Beaujolais, les coureurs se sont élancés de Chalon-sur-Saône avant de se retrouver au pied des vignes, avec une entrée dans le Beaujolais par la commune de Cenves.

Les coureurs ont parcouru 94 kilomètres sur le territoire de la Communauté de communes Saône-Beaujolais, avec pas moins de 19 communes traversées.

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2025

Cinéma tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, d'octobre inclus à juin inclus

Bibliothèque ouverte à tous (enfants - adultes) tous les samedis matin de 10h à 12h sauf vacances scolaires

MARS

Samedi 15 et dimanche 16 Théâtre à la salle des fêtes de Cenves
Dimanche 16 Loto du Sou des écoles à Serrières
Samedi 29 Théâtre (KIRABUL) à Serrières
Dimanche 30 Rencontre Cenvarde

AVRIL

Samedi 26 Conscrits de la classe « 5 »

MAI

Samedi 24 Commémoration au col de la Sibérie

JUIN

Vendredi 6 au Dimanche 8 Rallye des vins
Vendredi 13 Fête de la musique et Marché nocturne

JUILLET

Vendredi 4 Concert *La Cabriole* à l'église de Cenves
Samedi 5 Kermesse des écoles à Serrières
Vendredi 11 Marché nocturne

AOÛT

Vendredi 8 Nuit des étoiles et Marché nocturne

SEPTEMBRE

Date à définir Pétanque
Date à définir Rencontre Cenvarde

OCTOBRE

Dimanche 12 Randonnée des 4 Montagnes à Cenves
Date à définir Vente de pizzas
Jeudi 30 au dimanche 2 nov Raid Bleu

NOVEMBRE

Dimanche 16 Commémoration anciens combattants et Repas des Anciens
Date à définir Vente de chocolats de Noël

DÉCEMBRE

Dimanche 7 Téléthon

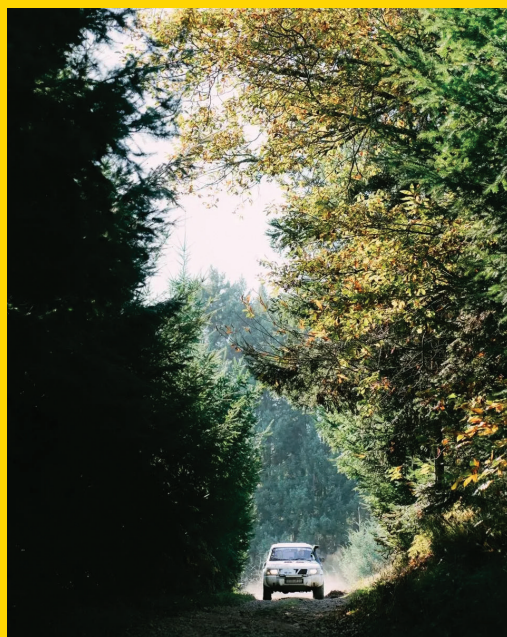
DE PASSAGE À CENVES

DES ESSAIS ROUTIERS



Deux ou trois fois dans l'année, la commune permet des essais routiers de rallye sur la route des Molliers.

LE RAID BLEU BEAUJOLAIS



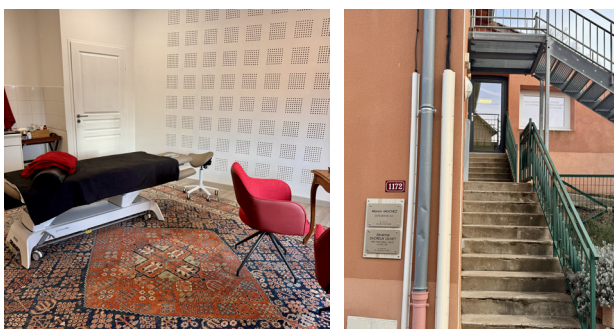
© Amada Aventure

Du 31 octobre au 3 novembre 2024, le Raid Bleu a sillonné le Beaujolais en quatre étapes pendant quatre jours, dont une nocturne.

Cet événement organisé par Amada Aventure rassemble tous les passionnés d'off road 4x4, quads, SSV et motos.

NOUVEAU À CENVES

UN CABINET DE MÉDECINE DOUCE



Un cabinet de médecines douces a ouvert ses portes dans le bourg de Cenves.

Manon Vauchez, ostéopathe D.O et Séverine Ducreux Olivet, praticienne de médecine traditionnelle chinoise, vous accueillent désormais au 1164 route de Cenves, à côté du restaurant *Aux 4 Cenves coups*.

Attention, elles ne reçoivent que sur RDV.

Vous pouvez joindre Manon Vauchez sur Doctolib ou au 06 19 64 53 68 et Séverine Ducreux Olivet au 06 63 55 75 30



INFOS



UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

La recyclerie collecte, valorise, trie et vend en boutique des objets réutilisables ou achemine les objets non réutilisables vers les filières de recyclage adaptées.

UN PROJET SOCIAL ET SOLIDAIRE

Les objectifs de la recyclerie sont multiples : la prévention et la réduction des déchets grâce au réemploi, et la favorisation de l'insertion en créant de nouveaux emplois.

HORAIRES D'OUVERTURE

Boutique de recyclage (achats) :
Mercredi et samedi 13h - 17h30

Dépôts à la recyclerie de Lancié (dons) :
Mardi et jeudi 10h-12h / 13h-15h30
Mercredi et samedi 10h-12h / 13h-17h
Vendredi 10h-12h



Vous trouvez cette activité intéressante et vous avez un peu de temps ? Rejoignez l'équipe de bénévoles de la recyclerie Saône-Beaujolais.

POUR CONTACTER LA RECYCLERIE SAÔNE-BEAUJOLAIS

1405 route du Beaujolais
69220 Lancié

Tél : 04 74 06 18 20

Mail : contact@abri-recyclerie.fr



Vous pouvez aussi faire vos dons d'objets dans les espaces réemploi des 5 déchèteries : Juliéna, Monsols, Villié-Morgon, Saint-Didier-sur-Beaujeu et Belleville-en-Beaujolais.



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Horaires déchèteries à partir du 02/01/2024
Hors juillet - août*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Belleville-en-Beaujolais	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h
Juliéna	8h-12h		8h-12h			8h-12h
Saint-Didier-sur-Beaujeu	8h-12h		8h-12h		8h-12h	8h-12h
Villie-Morgon	8h-12h	8h-12h		8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h	8h-12h 13h30-18h
Deux-Grosnes (Monsols)		8h-12h	8h-12h			8h-12h 13h30-18h

8h - 12h 13h30 - 18h

* Horaires spécifiques d'été du 1^{er} juillet au 31 août

RESTEZ CONNECTÉS !

La Lettre d'info de Cenves pour recevoir chaque mois les infos sur la vie culturelle, associative, municipale et l'actualité de Cenves et sa région.

Comment s'abonner ?

- Directement sur le site de Cenves : <https://cenves.fr>
- Ou via le lien suivant : <https://cenves.fr/lettre-de-cenves>

L'application Panneau Pocket



Pour être informé et alerté des événements, coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore.

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



LOCATION - VENTE - RÉPARATION TOUTES MARQUES

TÉL. 03 85 22 13 21

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H-12H / 14H-18H • SAMEDI MATIN : 8H-12H

mjmecavert@gmail.com • ZA PARIS GAGNÉ 71520 TRAMBLY



La Grange du bois

- Hébergements: 4 chambres d'hôtes de 2 à 5 couchages ou privatisation pour 8 à 15 personnes
- Salon de thé ouvert à tous de fin avril à mi octobre



Info et résa au 06 82 82 89 75
lagrangedubois71@gmail.com



AXGROUP

Expert de votre transformation digitale

Avec la conviction que la **productivité peut être améliorée** par une **digitalisation** des ressources clés de votre entreprise, nous vous accompagnons vers cette **transformation digitale** sous 4 aspects

- Systèmes d'impression
- Dématérialisation de documents
- Apps & Solutions
- Informatique & Cybersécurité



www.axgroup.fr **03 85 20 55 00** **299, rue des Epinoches 71000 MÂCON**



Création graphique
Web **IMPRIMERIE**
Étiquettes de vin
Panneaux **Adhésifs**
Habillage véhicules

Tout pour votre communication !

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS **04 74 66 51 51 - dgpromo.fr**

Notre catalogue en ligne 

IMPRIM'VERT



Tom Flower's

Fleuriste - Créateur

Ouvert 7j/7

03.85.39.32.20

Carrefour de l'Europe
71000 MÂCON



L'ARMÉE DE L'ENCRE

Tattoo Studio

OLIVEIRA FREDERICO
TATOUEUR

 **larmee.de.lencre**

 **06 95 15 55 12**

13 Rue Neuve
71520 Tramayas
larmeedelencree@gmail.com

POMPES FUNÈBRES RIVIÈRE

POMPES FUNÈBRES | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRARIUMS | MARBRERIE

24h/24 - 7j/7

MATOUR **03 85 50 46 60**
3 Rue des Mensères - 71520 Matour

TRAMAYES **03 85 50 51 46**
3 Route des Pierres Blanches - 71520 Tramayas
agence.tramayas@cfrolet.fr




LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT




LA LUCIOLE
POTERIE/LUMINAIRES D'ART

71960 Pierreclos

06 72 56 73 34

www.poterie-la-luciole.odexpo.com



Poney Club de Cenves

Tel : 04.74.04.67.05
Site : poney-club-cenves.com

SL TAXI
Sébastien et Lydie

Mâcon n°7 / Tramayes n°3

TAXI

gares, aéroports, conventionnés CPAM,
véhicule 7 places, toutes distances...

06 80 74 21 25
sltaximacon@gmail.com

Pensez à climatiser votre intérieur...
avant la canicule.



cpc froid

172, Z.A. des Benoits
71470 ROMENAY
Tel. 03 85 50 10 76 - contact@cpcfroid.fr

♦ MITSUBISHI

06 77 18 32 23



Delux
Ramontage
Expertise, Conseil

Professionnel certifié

deluxramontage@gmail.com

Entretien et dépannage
pour installations au bois bûches ou granulés

SAS BENAS Patrick

Entreprise agréée **06.76.43.85.08**

- Vidange Fosses Septiques
(Fosses toutes eaux, micro-stations, effluents vinicoles)
- Curage de réseau
- Débouchage toute canalisation
- Passage Caméra

71960 Serrières



DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéna - 71680 VINZELLES
Tèl : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com
site : www.desrayaud-paysagistes.com

**EDITION 2025
LES RENCONTRES
SOCIÉTAIRES**

CA
CENTRE-EST

Votre Président Thierry LACHARME et le Conseil d'Administration
de la Caisse locale de la Vallée de la Grosne
ont le plaisir de vous convier
à la **rencontre annuelle des sociétaires**

Vendredi 4 avril 2025 à 19 h 30

Lab 71 - 71520 Dompierre les Ormes

Un moment d'information et de convivialité avec les élus de votre Caisse locale et les collaborateurs de votre agence.

www.credit-agricole.fr/ca-centrest Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Caisse régionale de Crédit Agricole mutual Centre-est. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. - Siège social : rue Pierre de Trévise, L'Épis 69470 Courcôme au Mont d'Or - 399 915 525 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immobilière au Régistre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 623 202. Crédits photos : Crédit Agricole Centre-est et iStock. Imprimé par Chauvel Rhône-Alpes - Parc d'activité Atlantique - 13 rue Emile Decourps - 69000 Villeurbanne. Ne pas jeter sur la voie publique.

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT

LE DIROSE
Restaurant
Roselyne et Didier

03 85 35 71 49
ledirose@orange.fr
www.ledirose.wix.com

Fermé le lundi

71960 SERRIÈRES



Le Bouchon Tramayon

Spécialités lyonnaises traditionnelles
Cochonaille et autres plats typiques

10 Place de la Poste - 71520 TRAMAYES
Tél : 03 85 50 69 47
bouchontramayon@gmail.com



LA FONTAINE
Arts & Vins

GÎTES
BOUTIQUE
CAVEAU

artisanat,
expositions,
épicerie fine, bar à
vins, concerts,
animations...

JULLIÉ

www.la-fontaine-arts-et-vins.fr
Tel 06 75 87 62 16



**BOULANGERIE-
PATISSERIE**
A LA BONNE CROUTE

03.85.50.51.74 / 07.68.59.99.85

13 Place de la Poste 71520 TRAMAYES
Facebook : boulangerie A la Bonne Croute
Mail : a.la.bonne.croute@gmail.com

MOLINA Emrik
Gérant



U

Des valeurs fortes
et des prix bas!

PRISSÉ
les deux roches
ZA la Pré de Lit 71560 Prissé
03 85 30 91 11

U location

courses **U** .com
NOUVEAU! **Shopopop.com**

QR code and photos of products and services.



Carrefour
express

TRAMAYES

TEL : 03 85 50 54 98

LIVRAISON A DOMICILE

SARL FARGERE CATHY



GUERIN PRIMEURS

14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES

03 85 50 51 45

GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES



**La Ferme-Auberge
du Rolland**

bienvenue à la ferme

Ferme Auberge **100%**
RESTAURANT-FERMIER

Ouvert toute l'année
sur réservation

GAEC NICOLASI
COL DE LA SIBÉRIE
69840 JULLIÉ

06 45 98 25 43
06 14 47 70 14

VIANDE DE PORC &
SA CHARCUTERIE
VIANDE BOVINE
POULETS

www.lafermedurolland.fr
lafermedurolland@orange.fr




LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



CDCZ
Couverture - Zinguerie
 cdcz.couverture@gmail.com
06 59 84 19 60




Menuiserie Moreau Jeandin
 Clément POULET
 Tél. 03 85 50 51 85
 menuisieremoreaujeandin@orange.fr
 22 rue du Tacot 71520 TRAMAYES
 www.moreaujeandin.com



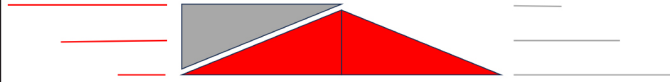
BONNOT CHARVET
 MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 Rénovation . Façade . Carrelage
06 22 02 25 58
 bonnot-charvet.sarl@outlook.fr
 71960 SERRIÈRES

SARL D'ARCHITECTURE
 400 rue des Montgerauds
 69840 CENVES

L'ATELIER BLEU



contact@latelierbleu.fr - 06 30 92 82 52




SAS Sangouard et Raspail
 1325 bis route de Cenves 69840 CENVES
 Maçonnerie, Charpente-couverture
 Antoine : 06 13 87 52 01
 Christophe : 06 61 16 74 33

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
 COUVERTURE • ZINGUERIE
 ESCALIER • MENUISERIE
 ISOLATION SUR TOITURE



S.A.R.L. **MERLE**
 sarljacquesmerle@orange.fr
 71960 BUSSIÈRES
 Tél. : 03 85 37 71 09
 www.charpente-merle-71.fr



Frédéric DECHENAUD
 Le bâtiment au naturel

- RÉNOVATION
- ISOLATION
- MENUISERIE EXTÉRIEURE
- AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

SARL SIMBA 69840 CENVES
 06 23 88 63 03
 contact.simba@orange.fr

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



SCIERIE TOUTANT
Père et Fils

Vente de bois au détail (particuliers et professionnels)
Débit standard et sur liste
Bardage traité autoclave - sciage à façon

1000 Route du Prost - 71520 Saint-Point

Tél. 03 85 50 56 96

sartoutant@orange.fr



depuis 1976
Entreprise
BOUILLARD

Rond-Point des deux roches
71960 PRISSÉ

tel. 03 85 23 91 91

fax 03 85 23 91 92

contact@entreprisebouillard.fr

www.entreprisebouillard.fr



Cheminée



Isolation



Plâtrerie



Façade



Intérieur



Sol

LACHARME Stéphane



PLATRIERIE
PEINTURE
ISOLATION
FAUX-PLAFOND

Successesseur de l'entreprise Rotival

Zone Artisanale des Terreaux
71520 TRAMAYES

Tél. 09 67 36 83 78 - Fax. 03 85 35 83 78

Port. 06 31 66 84 72 - Mail. sl2p@orange.fr

P 2 C **Votre plombier**
du Haut-Beaujolais

Plomberie - Canalisations - Chauffage

Dépannage - Installation - Entretien

Mise en Service

06 84 93 83 35

bornetclementplomberie@gmail.com

MARBRERIE



TAILLE DE PIERRE - MARBRERIE DE DÉCORATION

Cuisine - Salle de bain
Dallage - Escalier - Margelle de piscine

MONUMENT FUNÉRAIRE

Entretien et Rénovation

975, route de Loyse - Cedex 215 - 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • marbrerie.vessot@orange.fr



ENT.
BONNOT MATTHIEU

Plomberie • Chauffage • Sanitaire

Energies renouvelables • Traitement de l'eau

Les Trèves - 71520 Tramayas

06 86 13 61 22 - matthieubonnot14@gmail.com

EURO REPAR
CAR SERVICE



GARAGE PAQUOT

71520 TRAMAYES

03.85.50.58.15

LOCATION DE VEHICULES

tourisme/mini-bus/utilitaire

& réparations mécaniques multimarques

garage.paquot@orange.fr



Amélie Aufrant

06 58 92 56 57

amelie.aufrant@gmail.com

f JardIn des soins

Esthéticienne

chez Hair Style à Tramayas



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, la délivrance de la CNI ne se fait plus à la mairie de Cenves. Vous devez vous rendre dans les mairies de Belleville, Crèches ou Mâcon.

(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable ou <https://ants.gouv.fr>)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les CNI délivrées aux personnes MAJEURES ont une durée de validité de 15 ans.

La CNI des personnes MINEURES con-sERVE une durée de validité de 10 ans.

Elle est gratuite si c'est une 1^{re} CNI ou un renouvellement avec production de l'ancienne.

Renouvellement de CNI sans production de l'ancienne : 25 €.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une pièce d'identité : carte d'identité cartonnée, passeport, permis de conduire, etc.
- Un justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois ou livret de famille des parents du demandeur.
- Un justificatif de domicile original de moins de 1 an au nom du demandeur (ou de son conjoint).
- Une photo d'identité homologuée.
- Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol (si le demandeur ne peut produire son ancienne carte d'identité).

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

(Validité : 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

Les passeports ne se font pas à la mairie de Cenves. Vous avez la possibilité de vous adresser aux mairies de Belleville 04 74 06 11 11,

Crèches 03 85 36 57 90 ou Mâcon 03 85 39 71 00

(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable. Vous pouvez aussi faire une pré-demande en ligne via le site : <https://ants.gouv.fr>).

Possibilité de prendre RDV en ligne sur le site de la mairie de Crèches-sur-Saône.

DOCUMENTS À FOURNIR

- 86 € en timbres fiscaux pour un adulte, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans et 42 € pour un mineur de plus de 15 ans
Timbres dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>.
- Un document officiel avec photographie : passeport à renouveler valide ou périmé depuis moins de 2 ans (s'il est périmé depuis plus de 2 ans, vous devez présenter un acte de naissance de moins de 3 mois), CNI en cours de validité, permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasser, etc.
- Pour une première demande, en cas de perte ou de vol, ou si vous possédez encore une CNI ou passeport non sécurisés : une copie intégrale de l'acte de naissance récent à demander à la mairie du lieu de naissance ou, pour les personnes nées à l'étranger, au service central de l'état civil à Nantes.
- Un justificatif de nationalité française si la nationalité ne se déduit pas de la lecture de la copie intégrale de l'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile (original) de moins de 1 an au nom du demandeur (ou de son conjoint).
- Une photographie d'identité récente, répondant aux normes internationales de moins de 6 mois.
- Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol si le demandeur ne peut pas produire son ancien passeport.

DÉCLARATION DE PERTE

La déclaration de perte de documents d'identité (carte d'identité et passeport) est à effectuer en mairie.

La gendarmerie reste compétente pour les déclarations de vol.

PERMANENCES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi 10h00 - 12h00

Jeudi 10h30 - 12h30

Samedi 9h30 - 12h00

NUMÉROS UTILES

GÎTES / MAIRIE

Mairie 04 74 04 60 92
Mairie Fax 04 74 04 61 61
secretariat-mairie@cenves.org

Service gîtes 04 74 04 67 15
(Le matin uniquement)
gitesdesejour@cenves.org
www.cenves.org

ÉQUIPE MUNICIPALE

M. Pellé-Boudon (Maire) 06 21 96 60 21
M. Larochette Gérard (1^{er} adjoint) 06 11 35 59 64
Mme Raymond Catherine (2^e adjoint) .. 06 48 78 78 15
M. Denuelle Frédéric (3^e adjoint) 06 76 41 81 49

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Elle concerne :

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année, ainsi que ceux qui auront 18 ans au cours des mois de janvier et février de l'année qui suit.
- Les personnes nouvellement arrivées dans la commune.
- Les personnes qui ne sont pas encore inscrites.
- Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne, qui peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires de leur domicile pour les élections européennes et municipales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie du domicile :

- Les Français, garçons et filles, âgés de 16 ans et ce, dans le mois de leur anniversaire
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Les pièces à fournir : le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ÉCOLES

École de Cenves 04 74 04 61 06
Cantine de Cenves 04 74 04 60 92
École de Serrières 03 85 35 78 97
Cantine de Serrières 03 85 35 78 97
Garderie périscolaire 03 85 35 78 97

SERVICES

ADMR Monsols 04 74 04 71 96
Assistante sociale
Maison du Rhône 04 74 04 70 45
Assistante sociale MSA 04 74 04 72 85

URGENCES

Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU / SMUR 15

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devront être munis :

- d'une pièce d'identité valable
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale (Valable 1 an - à télécharger sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359)
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis 2015, les permis de conduire cartonné sont progressivement remplacés par les nouveaux permis de conduire, plastifié, de la même taille d'une carte de crédit.

Votre ancien permis reste valable jusqu'au 19 janvier 2033.

NAISSANCES 2024



Naël DOUDET
né le 2 juin 2024
Hameau Les Grosliers



Marius André Jean JAMBON
né le 8 septembre 2024
Hameau Les Luquets



VITALI MOREAU
né le 11 septembre 2024
Hameau L'Oiseau



**Milo Bérangère Solange
MAZZOLINI ROTIVAL**
née le 21 septembre 2024
Hameau Les Luquets



Timéo JAMBON
né le 1^{er} décembre 2024
Hameau Vieux Château

MARIAGES 2024



**Caroline JUILLARD
& Jérémy Antonin René LAISNÉ**
le 15 juin 2024



**Charlotte Clémentine Joséphine
CONNAULT
& Théo Max GOUIN-PELLETAN**
le 20 juin 2024



**Julie Émilie HADI
& Charles THILLARDON**
le 3 août 2024